

L'avenir radieux

Episode 2

JO 2024

**Vous voulez savoir comment fonctionne le capitalisme ?
Ouvrons grand les yeux !**



Photo d'esbroufe de la cérémonie d'ouverture des JO 2024...

Ouvrons grand les Jeux

Slogan officiel des JO 2024

Dans moins de deux ans, du 26 juillet au 11 août 2024, auront lieu les jeux olympiques et du 28 août au 8 septembre les jeux paralympiques (regroupés sous le sigle JOP), « le plus grand événement jamais organisé en France¹ : 13,5 millions de billets, 4 milliards de téléspectateurs, près de 15 000 athlètes, issu-es de 206 nations, 20 000 journalistes, et plus de 45 000 bénévoles – pour ne mettre en exergue que quelques chiffres vantés par les organisateurs » (dixit *Le Monde*). Et les mêmes organisateurs espèrent que cela génèrera 10 milliards d'€ de chiffre d'affaire.

C'est aussi un formidable terrain d'entraînement et d'expériences grandeur nature, tous azimuts : jeu de chamboule-tout juridique, médiatique, environnemental, social, numérique et sportif... Il faut bien comprendre que Paris est en concurrence avec d'autres *mégalo*poles de niveau international pour affirmer sa puissance technologique et stimuler les filières économiques.

Ici, les gouvernants n'utilisent pas le choc provoqué par une catastrophe inattendue (comme le Covid) pour faire encore plus de profits en serrant la vis, mais usent, pour cet évènement (annoncé, programmé, sportif et festif), d'une stratégie d'hypnose pour continuer leurs petites affaires : « *un formidable moment de liesse populaire* ». Et cette stratégie, qui marche si bien pour les JO, a bien des chances d'être

¹ France, Paris... nous utilisons ces entités très floues pour faire (un peu) plus court. Mais tous les pays et toutes les villes sont constitués d'un monde social qui comprend des classes et des catégories. Au lecteur et à la lectrice de remettre les différents acteurs devant leurs responsabilités.

réutilisée par la suite. En sport, on dit « *on ne change pas une équipe qui gagne* », en politique on dit désormais : « *on ne change pas une stratégie qui marche !* ».

Ce que nous tentons de dire dans les pages qui suivent, c'est que les JO 2024 s'inscrivent dans un monde capitaliste et en révèlent les pires aspects.

Les JO ne sont sportifs que pour le spectacle. Et encore faut-il regarder les compétitions avec certaines œillères pour ressentir de l'enthousiasme.

Si vous n'avez pas le temps de tout lire

En coulisses, les JO 2024, comme tous les JO modernes, sont une formidable aubaine pour accélérer le Grand Bond en avant capitaliste :

- **la « France » transformée en paradis fiscal**, mise de son plein gré sous la tutelle du CIO qui impose une loi d'exception ;

- **le formidable jeu de passe-passe** : l'argent public finance des infrastructures qui seront revendues ou mises en gestion au privé qui fera de juteux bénéfices ;

- **le contrôle social**, avec l'expérimentation grandeur nature de tous les nouveaux outils de la technopolice ;

- **les chantiers de construction**, mis sous pression « *au calendrier très cadencé* », vitrines pour les futurs clients, avec toutes les conditions de travail aggravées et les accidents du travail quotidiens ;

- **l'accélération et le passage en force de centaines de projets** d'aménagement des territoires et projets immobiliers, grâce à cette loi d'exception ;

- **le remaniement social** : gentrifier les quartiers populaires en attirant les classes aisées et « les classes créatrices », matière grise pour l'économie numérique innovante, au détriment de « ceux qui ne sont rien » ;

- **la destruction d'environnements** et les « promesses » écologiques intenable ;

- **une exploitation des athlètes**, hommes ou femmes, valides ou handicapé-es, au service des records et des profits (ou des profits records).

- **une idéologie sportive** qui permet un apprentissage du patriotisme (en temps d'économie de guerre, ça peut servir) et de la discipline (en temps de pré-guerre, ça sert toujours).

Tout cela à un moment où une crise économique grave se développe. Les JO sont comme une bouée de sauvetage de la politique intérieure : focaliser l'attention sur un instantané qui se doit d'être consensuel, et forcer l'union sacrée et imposer la paix sociale alors que des mesures impopulaires seront appliquées en force.



Avertissement : Après avoir lu cette brochure, vous ne regarderez plus jamais les mouettes comme avant...

« C'est ce qu'on a fait pour les JO ! »

Loi olympique, loi d'exception !

Les lois sont « *les obligations que les plus forts, les plus fins et les plus rusés ont imposées aux plus faibles, afin de maintenir leurs désastreuses institutions ou même pour en empêcher les inconvénients funestes, autant que faire se peut.* »

Boissel, *Catéchisme du genre humain*, 1789
in Kropotkine, *La Grande Révolution* [1909], Atlande, 2021.

Commençons par un peu de juridique.

« *Elle suspend, dans un espace donné et à un moment donné, la loi ordinaire. Adoptée par les parlements des États, elle a pour objectif de sécuriser l'événement olympique. Les États remettent finalement une partie de leurs pouvoirs régaliens à une institution extérieure.* »

Cette loi olympique va conditionner beaucoup d'aspects des JO. De tous les JO d'ailleurs, puisque pour se voir attribuer le « privilège » d'organiser les jeux olympiques sur son territoire, un Etat doit accepter de se placer sous la tutelle de la loi olympique, émanant du Comité International Olympique, le CIO. La France, seule candidate pour 2024, aurait pu imposer quelques conditions². Mais non. Cette loi a été votée par le parlement en mars 2018, sans contestation. Loi qui concerne tout le territoire français : Paris, mais aussi Lille, Marseille, Nantes, etc. Plus de dix codes ont dû être « réaménagés » : le code civil, pénal, du sport, du commerce, de l'urbanisme, de l'environnement... C'est tellement compliqué que la loi autorise (déjà en 2018) le président à légiférer par ordonnances, la première ministre par décrets, et les ministres concerné-es par arrêtés, selon les circonstances. Tout va bien...

Dans cette loi, il est beaucoup question de dérogations.

De dérogations sur la propriété intellectuelle : le CIO est propriétaire de tous les symboles olympiques et même de certains mots comme « *olympisme, olympique, olympiades...* » et ses dérivés qui ne peuvent donc pas être exploités commercialement. On ne rigole pas, les royalties peuvent rapporter des milliards.



NB : en 2012 (JO de Londres), les sénateurs français se moquaient des « étranges lois olympiques » qui interdisaient tout retrait d'argent liquide dans les périmètres impartis, sauf pour les détenteurs de la CB Visa, sponsor officiel... ou de vendre des frites dans les mêmes périmètres, pour ne pas concurrencer McDo, autre sponsor officiel. Une police spéciale traquait tous les *Olympic Kebabs* de la capitale, ainsi que tous les petits gâteaux aux 5 anneaux !... Ces sénateurs ont voté la même soumission à l'ordre économique en 2018, sans aucun débat !

² A noter que la France a soutenu la candidature du Brésil pour les JO de Rio (2016) contre la promesse d'achat d'armes. Puis pour sa propre candidature, elle a fait les yeux doux aux Etats francophones.

Mais aussi de dérogations pour les procédures d'urbanisme, qui seront simplifiées. Il s'agit d'aller vite. Comme tout projet d'urbanisme d'envergure soulève des contestations et des procédures et recours, il faut alléger. Débarrassé des *lourdeurs* habituelles, pour se plier au calendrier olympique, le village olympique dans son entier a obtenu les permis de construire nécessaires en moins de trois mois ! Dans ce cadre, il est légal d'avoir recours à des expulsions « en extrême urgence », de ne plus être obligé à une enquête publique, qui est transformée en « enquête avec participation du public » par voie électronique. Il est tout aussi légal de réduire les contraintes techniques même pour la construction de gymnases ou d'écoles, entre autres. C'est ça ou pas de JO à Paris !

Les mêmes dérogations seront accordées lors de la phase dite « d'héritage », au moment de la transformation de ces constructions pour être vendues à des entreprises immobilières qui les revendront « au public » après les JO, afin que les investisseurs y retrouvent leurs billes, et même plus.

Cela concerne aussi des constructions qui n'ont rien à voir avec les JO, mais qui profitent de l'aubaine, puisqu'elles ne sont pas loin du périmètre concerné.

Autre dérogation importante : les litiges susceptibles de naître de ces constructions nouvelles ne se régleront pas en présence d'un juge de droit commun. Mais devant le tribunal administratif. Cela permet bien des dérapages... contrôlés !

Par ailleurs, la loi olympique stipule que tous les organisateurs doivent être (très bien) hébergés et aux frais de la ville organisatrice, ou plutôt des contribuables³ d'Ile de France qui ont déjà vu une augmentation de leurs impôts locaux mais aussi de tous les contribuables du territoire.

Des voies de circulation « pseudo-privatisées » seront mises à la disposition de tous les officiels et athlètes, mais aussi de la police, de la gendarmerie.

Les membres du comité organisateur en France devront faire des déclarations sur l'honneur de leur patrimoine et revenus, avant et après les JO, pour assurer la transparence au sujet de la corruption. Ah bon ? Déclaration sur l'honneur... corruption... quand on parle de « primes de succès » pour les principaux organisateurs. On nous prend pour des oisons de l'année ?



Autre dérogation : la publicité des annonceurs pourra s'afficher partout, dans un périmètre de 500 mètres autour de chaque site olympique, y compris sur les monuments historiques, un mois avant le début des jeux et deux semaines après la fin des jeux paralympiques. C'est ça ou un manque à gagner de plus de deux milliards d'euros pour les organisateurs, à prendre dans la poche des contribuables. Alors, vous dites quoi, là ?

Une convention conclue entre Paris « ville hôte » et le CIO est soumise au droit suisse (pays où siège le CIO). Les contentieux ne seront pas jugés, mais arbitrés par le Tribunal

³ Petit rappel : il y a aussi des inégalités au sein de ce groupe : les riches arrivent à s'exonérer d'une bonne partie des contributions fiscales.

arbitral du sport (TAS). Au point où nous en sommes...

Plus sérieusement, les collectifs *Non aux JO 2024 à Paris* ou *Saccage 2024* dénoncent évidemment une manœuvre destinée à « *permettre les opérations immobilières pharaoniques prévues en marge des JO* ».

Encore plus sérieusement, Macron, candidat à sa réélection, envisageait en mars 2022 de recourir, « *pour tous les dossiers prioritaires* », à « *une loi d'exception afin de réduire les délais et de simplifier drastiquement les procédures* » en matière d'action publique. Selon lui, ces lois d'exception permettraient de déployer plus vite les énergies renouvelables ou de pallier la pénurie de logements dans certains territoires. « *C'est ce qu'on a fait pour les Jeux olympiques* », plaidait-il. « *Et ça a marché !* » ajoutait-il. Ben tiens...

Ce n'est pas qu'on tienne tellement aux lois et respects des règlements juridiques, ni que l'on croit aux enquêtes publiques, mais là, on a la preuve que les puissants n'y tiennent pas, non plus...

« Ça coûte un pognon de dingue !⁴ »

Le budget des JO

Un milliard d'€, ça fait combien ?

- le budget de l'Etat en France est, pour 2022, de 261 milliards d'€
- le PIB français fut, pour 2021, de 2500 milliards d'€
- les dépenses de la Sécurité Sociale sont, pour 2022 de 421 milliards d'€.

De fait, la ville de Paris a été retenue pour organiser les JO de 2024, après que le retrait des autres villes concurrentes (Rome, Hambourg et Budapest), pour des raisons budgétaires. Alors que les organisateurs français clament que les JO rapporteront (entre 6 et 10 milliards d'€) plus que ce qu'ils coûteront (8 milliards d'€ en août 2022), alors que Macron a promis en juillet 2022 qu'il n'y aura pas d'impôt pour les JO, personne ne les croit plus. Ils nous ont menti tellement souvent, avec une telle outrecuidance, qu'il vaut mieux se fier aux enseignements de l'histoire.

Cette histoire commence aux JO de Montréal en 1976, un modèle du genre dont les Montréalais ont payé la facture pendant 30 ans. Le stade olympique couvert de 65 000 places a coûté finalement plus d'1 milliard de dollars, il est sous-utilisé depuis. « Ce qui peut facilement nous amener à le qualifier d'éléphant blanc, c'est-à-dire un grand projet inutile, imposé et qui ne sert à rien, dont le coût repose largement sur la population⁵ ». Autant

⁴ N'oublions pas ces phrases présidentielles : « On met un pognon de dingue dans les minima sociaux, les gens ils sont quand même pauvres. On ne s'en sort pas. » 12/06/2018

⁵ Ce passage est largement redevable, dans sa partie historique, à Pierre Gottiniaux, du CADTM, qui a publié en janvier 2018 « *Les Jeux Olympiques de la dette* » : <https://www.cadtm.org/Les-Jeux-Olympiques-de-la-dette>

d'installations devenues inutilisables mais qui coûteront aux contribuables un pognon de dingue pour les entretenir (20 à 50 millions d'€, globalement, par an), à moins qu'elles ne deviennent de sombres friches industrielles.



stade olympique, Montréal

Or, devant la débâcle financière de Montréal, plus aucune ville ne se proposa pour organiser les jeux de 1984. La récession qui commençait à frapper les pays du Nord à la fin des années 70 n'y était pas pour rien non plus, évidemment. Et c'est finalement Los Angeles (LA) qui se porta candidate, mais à la condition de ne pas en supporter le coût financier, ce que le CIO n'eut guère la possibilité de refuser. Pour y parvenir, le comité d'organisation des jeux de LA augmenta considérablement la participation du secteur privé, en vendant de la publicité sous différentes formes aux grandes entreprises.

LA dégagea 300 millions de dollars de bénéfices, ce qui relança la dynamique des candidatures pour l'organisation des JO.

Cependant, par la suite, les villes qui accueillirent les JO ne parvinrent jamais à mobiliser les sommes suffisantes du secteur privé pour équilibrer leur budget. Ainsi les Jeux de Séoul en 1988 laissèrent derrière eux une dette de 2 milliards de dollars et les Jeux de Barcelone en 1992, dont le coût d'investissement n'a cessé d'être réévalué à la hausse les années précédant les Jeux, laissèrent une dette de 6,1 milliards de dollars qui ne finirent d'être remboursés que 15 ans plus tard. La Grèce, en 2004, a augmenté sa dette de 13 milliards d'€. Cela a participé à la grave crise économique des années suivantes. Quant à l'État de Rio, il s'est déclaré en « *état de calamité publique* » (sic), en faillite (5 milliards d'€ de déficit), le temps des JO en 2016, pour renégocier les contrats avec les entreprises et les salaires et pour justifier les coupes sombres dans les services de santé, éducation, transports.

L'exemple de Londres est aussi à prendre en compte. Un budget annoncé au départ à 2,7 milliards € et évalué entre 11 et 27 milliards d'€ (en fonction des dépenses prises en compte dans les calculs) après les JO de 2012. En effet, la crise de 2008 poussa les investisseurs (britanniques, australiens, étatsuniens) à se rétracter, laissant les pouvoirs publics régler la note, avec l'argent des contribuables. L'Etat a finalement revendu le village olympique deux ans plus tard à un fond qatari, avec une perte de 275 millions de livres. C'est ce qu'on peut appeler un capitalisme bien compris, non ?

En ce qui concerne la France, il existe deux budgets distincts pour financer les Jeux Olympiques. Il y a d'abord celui du **Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO)** et ensuite celui de la **Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo)**.

Le premier correspond à l'organisation à proprement parler (fonctionnement des stades, cérémonie d'ouverture, transport des athlètes) et représente un budget de 3,9 milliards d'euros. Il est financé à 97% par des recettes privées (billetterie, sponsors (à

hauteur d'un milliard d'€, contribution du CIO).

Le deuxième, quant à lui, finance la construction et l'agrandissement d'une soixantaine d'infrastructures dont le village olympique et le village des médias, ainsi que des stades et des piscines déjà existantes. Ce budget, géré par la Solideo, est estimé à 3,4 milliards d'euros. Pour l'instant, ce portefeuille est financé à hauteur de 32%, soit 1,1 milliard, par des recettes publiques.

En unifiant les deux budgets, le total se monte à **7,3 milliards d'euros** (chiffres de mars 2022), les finances publiques représentent 16% de la somme totale. Alors que le budget était estimé, au moment du dépôt du dossier de candidature (2016), à 4,3 milliards d'euros, l'estimation grimpe à 8,3 milliards € en août 2022...⁶ Certains tablent sur **10 milliards** d'€. Avec une inflation estimée à 8% pour 2022, la guerre en Ukraine et une augmentation importante du budget de la sécurité qui passerait de 300 millions à 1 milliard.

Il reste en plus tout un tas de frais annexes (le carburant des 1500 bus spéciaux pour le transport de ce beau monde, ou le montage du dossier de candidature qui a coûté au bas mot 60 millions d'€, par exemple), mais dont les montants, non pris en compte dans ces budgets sont quand mêmes considérables.



A cela s'ajoute, pour le cas des JO à Paris, un taux d'inflation qui grimpe, sans qu'il soit contrôlé par qui que ce soit. Déjà une augmentation de 10% sur les budgets des chantiers de construction et de rénovation (hausse des matières premières). Spéculation ? C'est possible. Conséquences de la guerre en Ukraine ? Probablement. Le boomerang de « l'argent magique » pour maintenir la paix sociale pendant la crise Covid ? Tout aussi vraisemblable. Mais aussi la vague de fond de la crise économique, qui existait avant le coup d'arrêt de l'économie en 2020, dans le contexte d'une « longue dépression » suite à la crise dite des *subprimes* de 2008.

Les chiffres du budget sont donc fluctuants : selon les sources (suivant les frais compris dans les calculs) et selon les dates de publication des estimations. On constate que c'est une constante dans les JO : les budgets d'arrivée soit environ 3 fois supérieurs à ceux du départ.

Et toutes ces dépenses seraient faites pour accueillir, veut-on nous faire croire, un événement sportif (les JOP) pendant deux fois deux semaines seulement !

Par ailleurs, il se peut, ce n'est pas inenvisageable, que les retrées soient moins fructueuses que prévues : défection de certains sponsors (Londres), ventes immobilières décevantes, recettes sur *merchandising* surévaluées, entreprises qui augmentent leurs factures,

⁶ Mais comme on le verra dans la rubrique sur l'urbanisme, les projets se montent sur les épaules les uns des autres : comment séparer les projets d'urbanisation, d'échangeurs routiers ou de RER avec l'aménagement d'une piscine olympique ou du village des athlètes ? Le pognon de dingue sera bien plus dingue qu'annoncé !

et CIO aux cordons de la bourse bien serrés... S'ajoutent à cela, en 2022, la guerre Russo-Ukrainienne et les conséquences d'une récession économique en cours. Y aura-t-il autant de visiteurs que prévus pour équilibrer les budgets ?

Et plus l'enveloppe globale gonfle, plus la somme déboursée par les finances publiques grimpe.

Les grenoblois (1968) ont payé pendant 24 ans un surcoût de leurs taxes locales pour renflouer le déficit des JO d'hiver.

Il y a des engagements patriotiques qu'on aimerait ne pas avoir à tenir !



Tony Estanguet, président du COJO

Très net, les organisateurs manquent de thunes. «*Il faut qu'on aille chercher les 20% de sponsors manquants en convaincant les entreprises françaises de s'engager par patriotisme* » déclare la ministre des sports en juillet 2022. Le patriotisme sera-t-il suffisant ?

Aussi sommes-nous rassuré-es (n'est-ce pas) quand nous apprenons que ces budgets bénéficient de la garantie de l'Etat (loi de finances pour 2022, adoptée par le parlement en décembre 2021), dans la limite de... 3 milliards d'€, en cas de déficit budgétaire, les comptes étant définitivement clos en 2027. Et, puisque le CIO ne paie jamais les dépassements de budget, ce seront donc les contribuables, qui pour la plupart n'ont rien demandé, qui paieront !

Déjà, **un budget rectificatif** est prévu pour décembre 2022 : «*arriver à préserver l'ambition de cet évènement, avec des moyens différents, sans se mettre en risque opérationnel* » ou, dit autrement, restreindre les dépenses, tout en gardant une vitrine de frime.

Oh, on allait oublier ! La France, pour l'occasion se transforme en paradis fiscal, puisque les membres du CIO et des sponsors (Alibaba, Intel, Visa, Atos (expert en numérique sécuritaire), Accor (spécialiste de la flexibilité maximale), Sanofi, Coca-Cola, AirBnB...⁷), tous « humanistes » adeptes des licenciements boursiers, ne paieront pas d'impôts sur l'argent récolté pendant les JO (loi votée en 2014 en vue de l'Euro 2016).

L'argent a un coût social

L'organisation des JO coûte cher. Très cher. Sur le plan financier, évidemment, mais sur le plan social aussi. Pour résumer, les citoyen-ne-s passent toutes et tous à la caisse, et les plus pauvres d'entre elles-eux y passent même plusieurs fois : leurs impôts sont détournés vers la construction d'éléphants blancs et ils subissent de façon perverse les effets indésirables des jeux : mesures de sécurité abusives qui entravent les déplacements, gentrification des quartiers suite aux effets de la spéculation immobilière provoquée par la rénovation à marche forcée, quand ils ne sont pas expulsés de force pour laisser la place..

Plus la TVA qui augmentent les inégalités, puisque c'est un impôt non proportionnel.

⁷ Total a été retiré de la liste des sponsors (moyennant des indemnités). Pour les JO les plus verts de l'Histoire, cela ne faisait pas sérieux. EDF, Enedis font partie des sponsors seconde classe : on ne s'étonnera pas que les véhicules des JO soient électriques. Le nucléaire étant classé, depuis février 2022, dans les énergies vertes.

Marc André Carrigan note dans une de ses chroniques à Radio Canada⁸ :

« *Ce qu'on observe actuellement, c'est qu'il y a un climat de méfiance ou une crise de confiance qui est en train de s'installer envers ces grandes manifestations internationales. Les promesses budgétaires non tenues, c'est le facteur de répulsion populaire numéro 1 pour que les citoyens refusent de recevoir ce genre d'événements-là.* »

Tu m'étonnes !

« L'idée, c'est qu'on ait un pays propre, en 2024 ! » (Darmanin) **L'état d'urgence olympique**

Cette organisation sera la « *plus grande opération militaire dans le pays, en temps de paix* » (La Quadrature du net). « *Les Jeux olympiques constituent un marché majeur pour les entreprises françaises et un catalyseur unique pour permettre à la profession de changer de dimension* », peut-on par ailleurs lire dans le livre blanc de la sécurité intérieure, publié par la place Beauvau en novembre 2020.

Le budget annoncé est de 300 millions d'€. Il n'est toujours pas publié en septembre 2022. Largement sous-estimé, quand on sait que le budget sécuritaire des derniers JO avoisinaient le milliard d'€, et que l'Etat veut développer les parts de marché à l'international. Les JO étant un formidable salon des affaires, pour vendre toutes ces technologies de surveillance et de contrôle à l'étranger, il faut les tester en France. Là encore, on dépense massivement de l'argent public au service d'intérêts privés. Par ailleurs, effet d'aubaine, le ministère de l'Intérieur attend une rallonge de 15 milliards d'€ sur 5 ans prévue par la loi LOPMI⁹.

Il est prévu l'utilisation de plus de 30 000 forces de l'ordre, avec un renfort de 10 000 militaires de l'opération Sentinelle renforcée et 25 000 agents privée de sécurité. Si cela ne suffit pas, le ministère de l'Intérieur fera appel aux collègues européens pour venir à la rescousse.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 ont prévu **l'usage d'une débauche de technologies sécuritaires** : accéder à un lieu sécurisé après un " simple " scan de visage, filmer avec des drones le moindre recoin d'espace public, anticiper tout incident grâce à l'analyse du comportement de la foule. Mais elles ont besoin d'être légalisées, c'est-à-dire d'être libérées des " freins législatifs " qui existeraient encore. Il faut noter que nombre de ces technologies sont utilisées avant leur légalisation.

⁸ Il sait de quoi il parle ! Voir le déficit colossal des JO de Montréal en 1976, p.5.

⁹ LOPMI : loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur.

C'est sous le prétexte des JO que fut votée la loi sécurité globale (mai 2021).

Cette loi facilite l'usage des caméras dites « embarquées » sur les véhicules des forces de l'ordre, de caméras dites « individuelles » portées sur eux par les agents et, gros morceau, autorise l'usage des drones. Utilisés en manifestation et pour faire respecter les mesures sanitaires, leur usage avait été stoppé par le Conseil d'État. La loi de septembre 2021 légalise maintenant ces pratiques. Le texte élargit aussi considérablement la possibilité, pour les forces de l'ordre, d'accéder aux images de caméras de vidéosurveillance installées dans un espace privé : les halls d'immeubles par exemple. Elle prévoit aussi un élargissement des personnels pouvant y

avoir accès : agents de la SNCF ou de la RATP, par exemple.

Les articles 8 et 9 de la loi Drone 2, votée en juillet 2021, autorisent les drones policiers, les hélicoptères et les véhicules à filmer l'ensemble de la population, que ce soit en ville, en manifestation ou aux frontières. Elle est à replacer dans le contexte des futurs Jeux Olympiques : le ministère de l'Intérieur a déjà acheté 600 drones et il voudrait pouvoir les utiliser pour les Jeux Olympiques.

Plus on se rapproche de 2024, plus les objectifs sécuritaires se focalisent sur les JO, avec comme phase d'expérimentation le mondial de Rugby, qui aura lieu dans 9 métropoles en France, en 2023.

La reconnaissance faciale

Ce n'est pas un hasard si Alibaba, Atos et Intel, ces multinationales spécialistes du numérique, sont parmi les *sponsors mondiaux* des JO. Le gouvernement veut mettre en place la reconnaissance faciale sur tout le territoire, alors que c'est (encore) interdit en Europe. Etre les premiers à l'export ! Ainsi, tous les athlètes, officiels, personnels et bénévoles devant pénétrer dans les enceintes olympiques devront avoir préenregistré leur visage. Même la billetterie devrait utiliser cette technologie qui associe visage, QR code et billet pour savoir à tout moment qui est où, autoriser ou non l'accès de certains lieux à certains individus. Et en plus, cela banalise des technologies invasives, crée une accoutumance. Le rêve de toute démocratie autoritaire ! Le contrôle permanent, généralisé et accepté...

Le hic, c'est que certains parlementaires (et certaines associations) grincent encore des dents. Les JO sont donc une bonne occasion pour le lobby des industries de sécurité pour lever ces pudibonderies.

Résisteront-ils au chantage du risque d'attaques terroristes pendant les JO ?

Cette technologie a été introduite aux JO de Tokyo (2021) avec un public restreint (du fait du Covid). Les JO 2024 seront l'occasion d'enregistrer les données, faciales et autres, de millions de personnes.

La cérémonie d'ouverture, projet mégalomane qui se déroulera sur la Seine, avec 600 000 spectateurs prévus à ce jour, sera l'occasion de doter le parcours de toutes les technologies de détections dans la foule : mouvements ou comportements suspects. Traitées par algorithme et en temps réel, ces images permettent de repérer les comportements considérés comme anormaux, par exemple les personnes qui courent ou celles qui restent immobiles trop longtemps, et générer des alertes pour les agents. Déjà sont mises en expérimentation dans certaines villes les reconnaissances auditives. Sont prêtes les technologies de reconnaissances olfactives, il ne reste qu'à les tester.

Gigantesque, le nombre des forces de répression, quelles qu'elles soient, mais aussi celui des **cyberflics et des hackers en nombre croissant (10 000 à ce jour)**, pour travailler sur l'amélioration des algorithmes, et pour parer aux cyber-attaques (4 milliards de « raids informatiques » aux JO de Tokyo). Pas si folkloriques que ça. Jugez plutôt : *«par exemple le blocage des ascenseurs ou des chronomètres mesurant les performances des athlètes, le sabotage des installations électriques des stades, le déclenchement d'alarme incendie toutes les heures pour empêcher telle ou telle équipe de dormir avant une compétition, la prise de contrôle à distance des écrans géants des stades pour diffuser de faux résultats ou déclencher une panique, l'interception des flux 4G/5G, le recueil de données, bancaires par exemple, dans des intentions malveillantes, ou la falsification à distance des données des athlètes, etc.»*. Et si les métros autonomes étaient sabotés à distance, pour empêcher la tenue d'une compétition, ou si de faux billets sécurisés étaient mis en circulation ?



Les cyber-criminels peuvent être à la solde d'« Etats voyous » (pléonasme) qui voudraient déstabiliser le pays, ou de vulgaires racketeurs profitant de l'urgence de la situation, à moins que de vilains militants réalisent des attaques idéologiques. Le monde numérique est bien vulnérable !

On ne peut oublier le **nettoyage des rues des villes** qui accueillent des compétitions olympiques des SDF, des migrant-es, des opposant-es et autres populations indésirables. Ce fut le cas à Pékin, Tokyo, Moscou, Rio, en Corée. On ne peut croire qu'un ministre de l'Intérieur qui clame qu'il veut un pays propre n'en profite pas, en plus des lois futures (entre 2022 et 2024) qu'il fera adopter par les parlementaires, on ne peut croire qu'un tel personnage ne fasse usage de la force pour parvenir à ses fins.

Le nouveau préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, a annoncé qu'il allait sécuriser les transports, en y déployant 1000 policiers de plus. Il veut « *reprendre le territoire* ». A qui ?

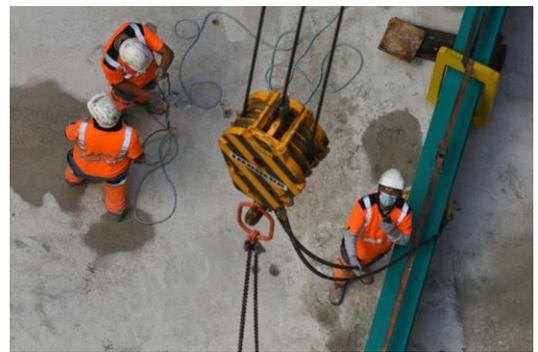
Si on se souvient des assignations à résidence préventives de militants-es écolos pour la COP 21 en 2015, on peut présumer que le ministère de l'Intérieur va utiliser le prétexte du risque (peu probable à l'heure actuelle) de perturbations des JO par des militant-es, même loin des sites olympiques, mais qui mobiliseraient « inutilement » des forces de l'ordre, pour tenter de neutraliser, à l'avance, toutes contestations politiques, syndicales ou citoyennes. Les cellules de crises ont appris les leçons des Gilets Jaunes ou anti-pass. *Un pays propre, c'est faire diminuer la délinquance, mais aussi le militantisme contestataire.*

Les JO ont déjà du sang sur les mains Des ouvriers¹⁰ meurent sur les chantiers des JO

Au mois de mars 2022, *Basta!* avait recensé au moins **dix-huit accidents graves du travail** (graves : entraînant des mutilations ou des invalidités à vie), dont quatre ayant entraîné la mort d'ouvriers, sur les chantiers liés au Grand Paris et aux Jeux olympiques.

Il semble difficile de distinguer tous les chantiers de ces deux projets, puisque la livraison de nouvelles lignes de métro et de nouvelles gares sera nécessaire pour l'organisation des JO (par exemple, l'immense gare Pleyel à Saint-Denis). Pour le chantier du Grand Paris Express, il est prévu 200 kilomètres de nouvelles lignes de métro, 68 nouvelles gares, plus de 40 milliards d'euros investis, et plusieurs milliers d'ouvriers... Pour le chantier des JO, il est prévu une soixantaine de nouveaux bâtiments (villages olympiques, des athlètes, des médias, piscines, et agrandissement de sites déjà existants), 4 milliards d'euros et des milliers d'ouvriers.

Ce sont des chantiers « vitrines », qui sont regardés par les futurs clients des entreprises qui y œuvrent. La partie « sécurité au travail » est donc inscrite dans les cahiers des charges. Par exemple, la construction du village olympique exploitera 3 800 ouvriers, mobilisera 35 grues, et nécessitera le passage quotidien de 500 poids-lourds dans les quartiers environnants.



On note des dérogations au droit du travail : travail de nuit et 7/7 jours, pour les chantiers du Grand Paris, ce que la Solideo nie pour sa part : les ouvriers des chantiers des JO « ne travailleraient que » de 6h à 17h, avec repos le week-end. Tous sont sous pression : les ouvriers mais aussi les cadres qui doivent mener les chantiers dans les temps. D'autant que les divers confinements Covid ont retardé les travaux.

Si le silence sur les accidents qui est une règle sur tous les chantiers, prend figure d'omerta sur les chantiers des JO et les chantiers associés.

L'organisation du travail, y compris au sein des grosses entreprises (Eiffage, Bouygues, Colas...) y est pour quelque chose.

Le recours à l'intérim et aux contrats d'insertion est déjà un facteur aggravant : les ouvriers travaillent pour quelques jours, quelques semaines, sans connaître ni le matériel, ni les risques spécifiques, ni les équipes. Ils sont les plus nombreux à être accidentés.

Les autoentrepreneurs : un des ouvriers accidentés est tombé d'un toit. Il était autoentrepreneur et travaillait pour compléter sa retraite de 700 €. Rappelons qu'ils sont de plus en plus nombreux. Et que, parce qu'ils sont indépendants, ces autoentrepreneurs ne sont pas couverts par l'assurance-maladie pour le « risque travail » et n'entrent pas dans les statistiques.

La sous-traitance en cascade est un autre facteur aggravant. « *Les grosses boîtes sous-traitent intégralement une partie du chantier en prenant une marge. Une fois, deux fois et à la fin, l'entreprise qui hérite du chantier est étranglée et ramasse les miettes. Ce modèle économique est intrinsèquement générateur de risques et d'infractions* » dicit un inspecteur du

¹⁰ Faut-il se résoudre à relooker les ouvriers en « compagnons » comme l'impose la propagande des JO, invisibilisant ainsi l'exploitation et les luttes de classes séculaires ?

travail. Du coup, le matériel de sécurité passe à l'as : ce n'est qu'une variable d'ajustement de plus. Ainsi un sous-traitant a fourni une échelle à un ouvrier au lieu d'une plateforme pour travailler. L'ouvrier est tombé, il ne pourra plus se servir de son pied gauche.

La coactivité est aussi un facteur aggravant. Pour aller plus vite, plusieurs entreprises, plusieurs corps de métiers travaillent en même temps sur un même lieu. Les risques d'écrasement, de collision, de basculement de charge sont multipliés.

Quant aux accidents entraînant une semaine ou un mois d'ITT, personne n'en parle, « *mais cela arrive tous les jours* » affirme un autre inspecteur du travail.

Quand l'intérim, l'auto-entreprenariat, la sous-traitance, la coactivité et les cadences rencontrent les profits, cela provoque des mutilés et des morts.

Désormais, les travaux « *montent en puissance* ». Un nombre accru de chantiers, un pic à 8000 ouvriers à l'été 2022, des délais qui approchent. Et donc, mathématiquement, un risque renforcé de situations illégales, de magouilles, et d'accidents du travail...

Quant aux fraudes, les montants des fraudes aux cotisations et aux impôts sont estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros. « *Aujourd'hui, on est entre 500 000 et 750 000 euros de fraude estimée. C'est de la magouille classique dans le monde du BTP. Mais ça reste de la fraude pure et dure* », déplore un inspecteur des finances.

Mais que font les syndicats ?

Dès 2017, les cinq principaux syndicats signent une charte sociale avec le COJO. « *Cette charte sociale signée par Paris 2024 avec les cinq principaux syndicats de salariés est une nouvelle preuve du pouvoir fédérateur de notre projet* », se réjouit le COJO. De leur côté, les syndicats se réjouissent de cette cogestion, au nom de la création d'emplois et des JO respectueux des droits du travail... Bernard Thibault, ex-secrétaire général de la CGT, membre du COJO et de la Solideo, monte régulièrement au créneau pour alerter sur le risque de manque de main-d'œuvre pendant les JO dans des secteurs « déjà sous tension », entendez : où la chair à patrons rechigne déjà à se faire exploiter. « *Il faut anticiper sur plusieurs secteurs, a confirmé le syndicaliste. Si on ne forme pas les gens, on va avoir recours aux travailleurs étrangers¹¹ ou à du travail illégal. Dans les restaurants, il faut former les gens qui vont être amenés à les faire fonctionner parfois 24h/24.* »

A quoi le COJO répond qu'il va embaucher plus de 10% de personnes « *éloignées de l'emploi* ». Entendez : des personnes qui, mises aux abois par les lois restreignant toujours plus les aides sociales, devront supporter ces conditions de travail, aggravées par le stress de l'événement, sans autre solution.

Bravo à la collaboration de classe !



Tous les secrétaires syndicaux, entourant les deux présidents du COJO fiers d'avoir signé la charte sociale des JO

¹¹ Il faut souligner cette déclaration répugnante d'un syndicaliste, ayant siégé au Bureau International du Travail jusqu'en 2021 : craindre qu'il faille faire appel à des travailleurs.... étrangers, si la formation des français n'est pas à la hauteur !

Sur les grands chantiers, il y a, dans les textes, la possibilité de permanences syndicales. Mais pas pour le Grand Paris, « chantiers sensibles »..., ni pour les JO, si bien qu'en décembre 2021, une délégation de plusieurs syndicats, français et internationaux, a rencontré la Solideo pour dénoncer notamment l'impossibilité de visiter les chantiers.

La CGT a réaffirmé son exigence que des *mesures fortes* soient prises en matière de sécurité des travailleurs. Et d'abord, la fin de la sous-traitance en cascade. Elle réclame par ailleurs la tenue d'une table ronde associant pouvoirs publics, acteurs du BTP et organisations syndicales portant sur « *une remise à plat de l'organisation du travail sur les chantiers afin d'y intégrer toutes les prescriptions nécessaires à la protection-sécurité des salariés* ». (in *Nouvelle Vie Ouvrière*). En août 2022, les syndicats ont obtenu une permanence mensuelle sur chaque chantier...

Ouf, on est rassuré-es, la CGT n'a pas l'intention d'organiser des rapports de force : aucune opération coup de poing, aucun appel à la grève n'a été signalé. Les profits continueront de tomber dans les poches des patrons, et les ouvriers dans les trémies des tunneliers !

Nous ne parlerons pas de la **CFDT** qui, en 2005, lors d'une visite d'évaluation du CIO à Paris, par le truchement de François Chérèque, alors secrétaire général, avait prôné préventivement l'union sacrée olympique qui permettait de « garantir la paix sociale durant les Jeux » en « *laissant les conflits aux vestiaires* » ! La CFDT, en 2022, estime que la Solideo fait tout son possible.

Ni de **FO** qui, aussi en 2005, par la voix de son secrétaire général, Jean-Claude Mailly, avait déclaré : « *Si on doit considérer que les Jeux Olympiques ne peuvent avoir lieu que dans un pays où il n'y a pas de manifestations et de grèves, ça signifie que les Jeux ne peuvent pas avoir lieu dans une démocratie* ». En 2017, FO signait la Charte de non-agression.

Le 8 juin 2022, le parquet de Bobigny a ouvert une enquête pour « *emploi d'étrangers sans titre* », « *recours au travail dissimulé* » et, surtout, « *exécution en bande organisée d'un travail dissimulé* ». La révélation par la CGT de l'emploi de douze travailleurs sans-papiers sur le chantier du village des athlètes, par un sous-traitant de l'entreprise de construction GCC a fait le buzz. Sur ce coup, les douze ont été tout de suite régularisés... mais un seul avait été réembauché, un mois plus tard. Pour se couvrir la Solideo a résilié le contrat avec ce sous-traitant et porté plainte. Mais gageons que ce n'est que le dessus du panier.

Le travail tue et mutilé, sur les chantiers des JO comme ailleurs.

Malencontreuses coïncidences ? Les statistiques de l'assurance-maladie montrent une augmentation constante, dans tous les secteurs, des accidents du travail, y compris mortels, depuis 2013. Si 2020 a connu un recul historique avec le confinement, 2019 a affiché un pic avec 733 morts officiels (soit 2 par jour). Dans le BTP, on recense un accident (déclaré) toutes les deux minutes.



Que fait le gouvernement ?

Deux ans avant les JO, en juillet 2022, Macron a annoncé : « *Il y a aussi un très gros travail qui est fait sur le plan social par Bernard Thibault, notamment, afin que toutes les confédérations syndicales adhèrent à l'événement*¹²... [...] *Tout sera fait afin que l'on ne soit pas tributaire et exposé à un risque de mobilisation sociale pendant cet événement.* »

En ce sens, Macron n'exclut pas de renforcer la législation : « *Des lois portent déjà des exigences à l'égard des professionnels : le service minimum [dans les transports] en cas de grands événements par exemple, le ministre va regarder les voies et moyens pour les renforcer.* » (in *L'Equipe*)

Dans une période où le patronat et le gouvernement (suivant en cela la Commission européenne), menacent de restreindre le droit de grève dans les transports, ces appels à la « *responsabilité et à la modération* » syndicales ne peuvent que sonner comme un aveu : la « trêve olympique » sera aussi une trêve sociale, et la « *paix olympique* » se fera au prix du maintien de gré ou de force de la « *paix sociale* ».



En d'autres termes, le gouvernement fera donc ce qu'on s'attend à encaisser : il profitera de l'aubaine JO pour imposer une loi d'exception sociale, pérennisée par la suite : la restriction du droit de grève. Rappelons que les salarié-es de la RATP ont été à la pointe des grèves depuis 2019, même en dehors de la CGT, même contre elle. Cela permettra au gouvernement, sous l'alibi des JO, d'accélérer l'ouverture à la concurrence des bus de la RATP, prévue pour 2025, suivie dans les années suivantes par le métro et le RER. Tiens, tiens... mais n'est-ce pas l'Etat, nous donc, qui payons les travaux du Grand Paris Express (40 milliards €) alors que le métro et le RER sont prévus à la privatisation dans les années 2030 ? Tout bénéf ! Mais pour qui ?

¹² On ne résiste pas au rappel de l'anecdote historique suivante. August Bebel, député social-démocrate allemand de la fin du XIX^e siècle, déclara à sa sortie d'une séance au Reichstag : « *Quand mes adversaires m'applaudissent, je me demande quelle bourde j'ai pu dire !* ». Mais peut-être que la CGT ne considère plus Macron comme adversaire.

Etre *volontaire* : une « philosophie enrichissante »¹³ ...

Environ **45 000 bénévoles seront indispensables** pour faire fonctionner des JO à un moindre coût (salarial).

Les départements prérecrutent déjà. Les bénévoles doivent être majeurs, ils peuvent être retraités, ou chômeurs. Iels doivent être disponibles entre 10 jours et 3 mois, iels travailleront 35 h par semaine, « 48h maxi ». Sans être payé-es. Il ne faut pas non plus chercher à tirer profit (matériel ou immatériel) de ce statut de bénévole ! Un repas par jour sera offert, ainsi que leur ticket de métro. Mais pas le logement ni le trajet pour venir de province aux JO. Leur CV doit montrer leurs motivations et leur engagement : être déjà bénévole ou licencié-e sportif, cela aide. Avoir le permis, être à l'aise avec le numérique, maîtriser le français et au moins une autre langue, cela aide aussi. Evidemment : être en règle avec la loi (casier judiciaire et carte de séjour).

Certains départements ont d'autres exigences : remplir un quiz sur la charte de la laïcité (dans des départements parisiens, à destination de quel public ?), ou un engagement bénévole sur des manifestations (sportives) départementales, main d'œuvre gratuite et motivée, dans le courant de l'année.

Le COJO choisira alors les heureux élu-es, qui porteront l'uniforme olympique et confieront leurs données personnelles, pour leur sécurité, aux autorités de ce pays. Ils recevront un badge permettant leur reconnaissance faciale sur les lieux de leurs missions.

Le travail bénévole étant une porte d'entrée dans le monde du travail salarié, il y aura de nombreu-ses étudiant-es, précaires ou chômeu-ses à se précipiter pour postuler à ces boulots de merde, ou plus poliment ces « hope jobs » selon le terme américain, un boulot non payé dans l'espoir de...

Alors, vous en êtes ?

Campagne départementale de recrutement, en 2022 le choix du mot « *volontaire* » n'est pas anodin



¹³ On peut en profiter pour se poser la question du bénévolat, volontaire ou sur injonction, dans notre société avec le livre de Maud Simonet : *Le bénévolat : engagement citoyen ou travail gratuit*, La Dispute, 2010.

Les Jeux sont un urbanisme de combat

Les JO de Paris seront, comme les JO précédents, une formidable opportunité pour les entreprises privées du BTP et de l'immobilier. Dans les faits, l'Etat donne autorisation aux aménageurs, qui passent contrats avec des entreprises privées, qui sous-traitent. C'est le Partenariat-Public-Privé (PPP) bien compris. La loi olympique, c'est l'occasion de faire un grand ménage urbanistique pour imposer des opérations qui auraient été refusées dans un cadre législatif habituel. Mais aussi un grand ménage social, puisque ces opérations « Héritage » qui consistent à revendre les installations olympiques en logements, bureaux, commerces de haut standing, ou en infrastructures de loisir imposeront dans les faits une gentrification de ces communes ouvrières pauvres du 9.3. Décidemment, « *le pauvre ira loger ailleurs* »¹⁴.

Rappelons que trois montages gigantesques se télescopent au même moment, aux mêmes endroits.

Le **Grand Paris**¹⁵, vaste chantier qui remonte à 2010, qui englobe plus de 650 projets d'urbanisme dans 123 communes de la région parisienne, qui doit s'achever dans les années 2050. L'objectif est de placer la métropole parisienne en bonne place dans la « *concurrence planétaire entre les grandes villes mondiales* ». Dans le but d'attirer les investisseurs et la matière grise de la classe créatrice.

Le **Grand Paris Express** qui, dans ce cadre, prend en charge la construction de 200 km de voies de « transport public » automatique, promis à la concurrence dès 2025, autour de Paris, d'une soixantaine de gares. Certaines portions devront être livrées pour les JO. Mais le reste du chantier devrait s'achever vers 2040.

Les **JO 2024** qui gèrent, par l'intermédiaire de la Solideo, une soixantaine de sites livrables en décembre 2023.



Les sites des JO, aussi bien que le développement des communes proches de Paris, ont besoin des métros et RER de pointe. Et d'un autre côté, beaucoup de bâtis du Grand Paris profitent de la loi olympique pour passer outre les contestations des environnementalistes et des habitant-es, et les contraintes technologiques drastiques en temps normal. Par exemple, le projet de la Tour Triangle, de 180 m de haut, près de la Porte de Versailles, a piétiné plus de 10 ans dans les couloirs des tribunaux avant de bénéficier du coup de pouce de la loi olympique. Rien à voir avec les JO ? Non, mais ce n'est pas loin d'un site olympique, fallait en profiter !

Une méga-école (29 classes) est construite, « dans le cadre du projet olympique » (?) au Bourget, supprimant *de facto* deux écoles de quartier. De même, nombre de projets de constructions à Saint Denis passeront en force, cachés dans l'ombre du Village olympique qui doit impacter toute la ville.

Dans le cadre des JO, ce sont le CIO et les fédérations qui fixent le cahier des charges très précis lié à chaque sport quant aux normes des installations sportives.

¹⁴ « *L'oisif ira loger ailleurs* » (Eugène Pottier, L'Internationale, 1871)

¹⁵ Merci à l'émission *Vive la Sociale* qui a reçu Jean-Pierre Garnier, en 2015, pour décortiquer le projet du Grand Paris.

<http://vivelasociale.org/images/emission-radio-vive-la-sociale/2015/15-02-19-vls-grand-paris-2.mp3>

Trois PPII (Petits Projets Imposés et Inutiles) sont ici pointés du doigt, parmi de nombreux autres, moins médiatisés : Les Vertus, Les Vents, Les Essences... encens de la religion sportive !



Les Jardins des Vertus d'Aubervilliers¹⁶ : 4000 m² de jardins ouvriers au cœur d'une des villes les plus pauvres de Seine-Saint-Denis ont été détruits, avant même la décision finale du juge, pour faire place à une piscine olympique d'entraînement, un solarium, un restaurant et une salle de fitness.

Les habitant-es ont lutté contre cette destruction pendant des mois de procédures judiciaires. Ils se sont opposés aux débuts du chantier.

Le chantier a été lancé, suspendu, annulé, occupé (une centaine de jours au total), évacué, puis il a repris, bien que retoqué par le tribunal administratif de Paris qui demande une emprise moins grande du site olympique, situé juste à côté de la gare de Pleyel, en construction. Solideo, financeur à hauteur de 10 millions d'€ (le tiers du budget) ne veut rien lâcher, plus le temps avance, plus les conflits sont âpres.

En juin 2022, les « jardiniers » ont obtenu une victoire amère : le tribunal leur a donné en partie raison, la mairie revoit le projet à la baisse, retirant le solarium et le restaurant du projet initial. Mais une bonne partie des jardins a été détruite, et le peu d'espace vert qui reste sera privatisé, sans possibilité d'un contrôle collectif sur son utilisation. Et il est désormais envisagé que la piscine puisse ne pas servir aux JO, si elle n'est pas livrée dans les temps. Un plan B est d'ores et déjà envisagé : à Taverny, une piscine olympique d'entraînement est en construction (alors qu'il y en avait déjà deux tout à fait fonctionnelles pas loin).

L'Aire des Vents, au parc de la Courneuve (vous savez, la fête de l'Huma) à Dugny¹⁷

L'Aire des Vents est un parc public de 25 ha (payé avec l'argent des contribuables), corridor écologique, situé à quelques pas d'une zone Natura 2000. 7 ha d'espace vert ont été vendus aux aménageurs et seront bétonnés pour construire le « cluster¹⁸ » des médias (non demandé par le CIO) et le mur d'escalade, sur un terrain non constructible avant les JO. Là aussi les opposant-es ont pu faire arrêter le chantier pendant 3 mois. Mais le tribunal a autorisé la reprise des travaux.

La preuve que les JO sont une bonne occasion pour les municipalités et les entreprises : en 2015, une mobilisation populaire avait réussi à empêcher la construction de centaines de logements dans ce même parc public. Le tribunal leur avait donné raison, alors.

De son côté, la Solideo, promet de « renaturer », c'est-à-dire de planter quelques arbres en compensation de ceux abattus pour le bétonnage du village des médias, sur les terres des Essences, une friche de 13 hectares pollués aux hydrocarbures. Une friche de plus qui sera transformée en parc de loisirs artificialisé et privatisé.

¹⁶ Aubervilliers : taux de chômage 22%. Moyenne nationale : 7,3% au premier trimestre 2022, 16,3% pour les moins de 25 ans.

¹⁷ Dugny : taux de pauvreté : 45%. La moyenne nationale se situe plutôt aux alentours de 15%, en 2019.

¹⁸ Nom judiciaire s'il en est, pour parler du village des médias puisqu'il a été associé aux dangereux foyers du virus Sars-Cov 2 et est désormais appliqué aux chancres journalistiques.

La violence symbolique de l'Etat

Se battre des années pour des parcelles de jardins ouvriers ou pour la préservation de quelques hectares d'un parc à la Courneuve, ou d'une colline à Elancourt, peut paraître incompréhensible. Ce qui ressort des témoignages de ces militant-es, c'est le refus de voir un espace public, un bien commun comme on dit maintenant, privatisé, au bénéfice, qui plus est, d'une classe dotée d'un capital financier et universitaire important.

C'est, dit Pierre Bourdieu, dans un *Cours au Collège de France du 21 avril 1988* (Seuil, 2022), **lutter contre « l'appropriation privée de l'universel, qui est au fondement de ce que j'appelle « la violence symbolique », cette violence qui s'exerce avec le consentement ou la complicité des dominés. »** Ce consentement n'est pas, pour Bourdieu, conscient ou volontaire, mais construit tout au long de la vie dans ce qu'il appelle l'habitus. Ainsi, pour que la plupart des gens trouve normal de détruire des espaces publics pour le bien d'une fraction aisée de la population, il faut les convaincre que c'est au nom d'une valeur universelle à laquelle on ne peut pas s'opposer : les Jeux Olympiques. C'est d'autant plus vrai que les militant-es engagé-es dans ces luttes se sentent tenu-es de se présenter comme adhérant à ces valeurs : « *Je ne suis pas contre les JO, mais là...* »



« Parc » de l'Aire des Vents

Ce dont on parle moins, c'est la destruction d'un foyer de travailleurs immigrés. Non entretenu par l'ADEL, le marchand de sommeil qui gérait le bâtiment, ce ne fut qu'une opération d'assainissement. Les 250 travailleurs qui y trouvaient un toit ont été évacués, relogés, entassés dans d'autres lieux de manière provisoire. Quant aux conditions décentes et pérennes du relogement de ces êtres humains ? Cela fera sans doute partie de « l'héritage » des JO...

L'échangeur de Pleyel

Autour de l'école Anatole France, vont se construire la grande gare de Pleyel (du Grand Paris Express) et un échangeur de 5 bretelles sur l'A 86 pour « mieux desservir le village olympique, le stade de France et le stade aquatique ». La cour de l'école se trouvera à 120 mètres d'une voie où circuleront 20 000 véhicules par jour (200 000 sur l'autoroute proprement dite). C'est déjà un des endroits les plus pollués d'Ile de France. Malgré un mur *anti-tout*, les 600 élèves pourront jouir d'une augmentation des maladies respiratoires et d'une aggravation des facultés de concentration et d'apprentissage dus au bruit. Autre « héritage » des JO.

Un peu de foutage de gueule ? Allez ! Une pétition des parents d'élèves demandait l'installation pérenne d'une station d'*AirParif* pour analyser la pollution de l'air au plus près des travaux et des axes routiers. *Airparif* a donc installé des capteurs dans l'école et aux alentours. Au vu des résultats, la mairie a déclaré que les seuils critiques de pollution n'étaient pas atteints. Les tests ont eu lieu pendant 4 semaines... durant le premier confinement. Que dire ?



Le groupe scolaire est pile au milieu du triangle

Anne Hidalgo, maire de Paris et opposante à la tenue des JO à Paris... en 2014, cherche à se refaire une image électorale. Les Jo sont non seulement une occasion de *sportwashing*, mais aussi de faire accepter une diminution drastique des voitures dans les quartiers centraux. **Les Champs Elysées** et le **boulevard périphérique de Paris** vont être grandement réaménagés pour l'occasion. « Revégétalisation » des voies de circulation et « voie olympique », réservée pour l'occasion aux athlètes et officiels, puis pérennisés pour les transports en commun. L'idée est de placer Paris dans la compétition internationale des « mégapoles décarbonnées ». Ce que le géographe marxiste, David Harvey¹⁹, appelle « la rente de monopole » que constitue un espace en tant que seul pourvoyeur de certains avantages de localisation. Il met ainsi en évidence en évidence le rôle du local dans une logique concurrentielle globale.

A **Elancourt** (78), une colline qui accueillera le site de VTT des JO est en cours d'aménagement : destruction des espaces verts, abattage d'arbres pour les pistes, bétonnage des parkings, etc. Il sera « *sanctuarisé* » et des espaces seront dédiés à la biodiversité. Autre foutage de gueule...

Dans Paris même, il n'y a plus beaucoup de place pour construire, à part un **stade nommé Adidas Arena**. Il faut bien remercier un des financeurs... Du coup, un **Grand Palais éphémère**, (bâtiment éco-responsable et *biosourcé* puisque sa charpente en bois stocke 2000 tonnes de CO²), construit sur le Champ de Mars, abritera à l'été 2024 les épreuves de judo et de lutte. Le sol sous la structure est goudronné ? Le bois vient d'arbres abattus ? Bandes de grincheux ! **La Tour Eiffel** (pour le beach volley...), le **pont Alexandre III** (pour la natation-marathon de 10 km en eau libre²⁰) **les Invalides** (pour les archers olympiques et... paralympiques !) participeront aux JO. Même le palais du roi Soleil, à **Versailles**, accueillera les épreuves aristocratiques d'équitation dans ses jardins.

JO de Paris à Tahiti ?

Du 27 au 30 juillet Tahiti accueillera les épreuves de surf, à Teahupo'o. Ce site colonial a été choisi car c'est là qu'il y a « *la plus belle vague du monde* ». Un budget prévisionnel de 5 millions d'€, payable en partie par la région, pour des infrastructures démontables (tours de jury, aménagements 5G pour retransmission médiatique, logement des délégations). Le logement des officiels et des athlètes se fera dans un hôtel réaménagé, et s'il n'est pas prêt à temps, bah, on ancrera un paquebot de luxe au plus près ! Tout cela pour le seul plaisir de quelques sportifs d'élite et le profit de quelques hommes d'affaires. Le public sera tenu à l'écart dans des « fan zones » autour de Papeete.

photo
non
contractuelle



¹⁹ *Géographie de la domination*, David Harvey, Les Prairies Ordinaires, 2008.

²⁰ Il va falloir penser à dépolluer la Seine ! Plus de 21 tonnes de déchets des laboratoires pharmaceutiques y sont déversées annuellement, parmi d'autres tonnes de déchets rejetés dans le fleuve.

Ailleurs

Il faut l'admettre : Paris 2024 n'est pas exceptionnel, c'est un événement comme les autres. Opportunités pour certains, dévastation pour les gens ordinaires. Privatisation du profit, nationalisation de la dette. L'association *Saccage 2024* a recensé :

A Londres (2012), a été détruit le plus grand lotissement de logements sociaux géré par une coopérative au Royaume-Uni, qui comptait des centaines de locataires, ainsi que de jardins ouvriers.

À Sotchi (2014), ont été détruits un parc national et une forêt primaire autrefois protégée, rasée pour construire 400 km de routes, des ponts, installations et aéroport : une nouvelle ville, abandonnée depuis.

A Rio de Janeiro (2016), a été détruit un village de pêcheurs, situé en bordure du parc olympique, qui abritait près de 800 familles. Plus de 60 000 familles, habitant dans les favelas, ont été déplacées en vue des JO. Des zones environnementales protégées furent vendues pour construire un terrain de golf.

À Pyeong Chang (2018), a été détruite une forêt de montagne, vieille de 5000 ans, pour faire place à des pistes de ski.

A Tokyo (2021), a été détruit un lotissement public où certains résidents avaient été relogés après leur première

expulsion datant... des Jeux olympiques de 1964.

A Pékin (2008), ont été déplacées de force plus d'un million de personnes pauvres pour moderniser la ville.

A Pékin (2022) ont été détournés des millions de m³ d'eau pour créer de la neige qui était à 100% artificielle, dans des montagnes arides. Des tonnes d'ammoniac toxique ont servi à refroidir les pistes.

A Milan et Cortina (2026) sera dévastée une partie des Alpes, profitant du silence coupable de la Fondation Unesco Dolomites.

A Los Angeles (2028), sont déjà détruits l'Echo Park Lake, avec la privatisation et la militarisation de cet espace autrefois public, ainsi qu'un des derniers quartiers noirs de Los Angeles, alors que de nouveaux stades font grimper les loyers des locataires, démolissent les commerces locaux et polluent l'environnement. Les quartiers commencent à être « nettoyés » des habitants indésirables.

Héritage²¹ ? Non merci !

Passés les festivités et les compétitions, que deviennent les multiples infrastructures sportives ? Ces coquilles vides livrées aux herbes folles coûtent des millions (on parle de 20 à 50 millions par an) à entretenir faute de les utiliser ou de les reconverter.

Nombreux sont les sites olympiques qui repartent en friche, faute d'utilisation et de moyens pour les entretenir. Des éléphants blancs, vous dit-on.



*Tremplin saut à ski, JO Grenoble, 1968
300 000 m³ de béton, à l'état de friche*

²¹ Héritage : terme de l'habillage idéologique pour faire miroiter un après-JO positif pour toutes et tous.

Mais les JO de Paris ne seront pas comme les autres ! Promis, juré, craché !
Craché, surtout...

Les JO de Paris ont mis en place la phase « d'héritage ». Tout ce qui est construit pour les JO (ou presque) sera, dit la propagande, mis à disposition de la population. Mais les plaquettes publicitaires ne disent pas à quel prix, ni à quelle population. Elles ne disent pas non plus que les travaux de reconversion sont à la charge des organismes publics. Ainsi, pour la transformation « écologique » du village des athlètes en village pour bobos, il faudra adapter l'architecture des chambrées, casser toutes les cloisons pour fabriquer des appartements adaptés aux familles.

Dans les faits, ces installations, payées principalement avec de l'argent public (Etat, région ou communes) seront vendues ou mis en gestion à des organismes privés. La mise à disposition de ces installations sportives, de loisirs, ou reconverties en logements, ne sera pas à la portée de « toutes » les bourses.

L'entretien de la piscine d'Aubervilliers est (sous)-estimé à 2 millions d'€ par an, à la charge de la municipalité. Le prix d'entrée serait entre 16 et 22 € selon les options. Combien d'albertvillariens pourront se payer la piscine ?

En ce qui concerne l'héritage du village des médias, à Dugny : 1300 logements dont 700 seront livrés pour les JO. La municipalité doit financer le projet à hauteur de 3 millions d'€. Le prix de vente du terrain a été de 70 € le m², (le dixième du prix local) pour les promoteurs. Prix de vente du m² des logements ou bureaux construits ? Estimé à 4000 € ! Avec seulement 20% de logements sociaux, « haut de gamme ». Là encore, la gentrification, sous l'alibi des JO, fait le jeu des ambitions du Grand Paris. Et la ville de Dugny verra sa population augmenter d'un coup de 40%, avec tous les problèmes logistiques et sociaux que cela implique.



Vous dites « *héritage pour les habitants* » ?
On entend : « *héritage populaire* ».
Quelle erreur !

Pour ce qui est du mur d'escalade, une partie sera mise à la disposition des habitantes, sauf le mur olympique, construit pour l'élite : sécurité oblige. Il en sera de même pour la piste de VTT à Elancourt.

« L'héritage » est aussi dans le domaine de la sécurisation numérique, ces millions de données et visages enregistrées avec l'accord des personnes (athlètes, délégations, spectateurs) dans de nouveaux fichiers, qui seront interconnectés avec les anciens (TAJ, TES²²...). C'est l'effet cliquet : « *L'évènement crée le besoin, mais ensuite les technologies sont achetées, les personnels formés. On ne va pas revenir en arrière.* » « *Cela banalise des technologies invasives, crée une accoutumance* ». Bases de données gigantesques qui serviront bien à autre chose, l'avenir.

²² **TAJ** : Traitement des antécédents judiciaires, y sont inscrites toutes les personnes ayant à faire avec une situation judiciaire, y compris les victimes : 19 millions de fiches en 2018, 1200 comparaisons entre photos et fichier par jour en 2020.

TES : Titres électroniques sécurisés : regroupe les données personnelles de tous les demandeurs de passeports ou cartes d'identité.

C'est donc la pérennisation de ces centaines de caméras (400 à Saint Denis) dotées de technologies automatisées encore illégales, sous prétexte d'expérimentations limitées dans le temps et l'espace. C'est la multiplication de ces tests de contrôle illégaux mais réalisés quand même (Stade de Metz, Roland Garros, 2020, par exemple), facilités par la banalisation de l'acte durant les JO. C'est l'obligation future d'accepter la reconnaissance faciale pour acheter un billet pour la moindre compétition, le moindre concert, en scannant son visage (un simple selfie !) au moment de l'achat en ligne. C'est l'habitude de la petite grenouille.

L'héritage ce sera aussi les mises au point techno-scientifiques qui ne reviendront pas en arrière : accélération de la production de véhicules autonomes et électriques, (alors qu'on a déjà du mal à subvenir aux besoins électriques actuels), accélération de la couverture 5G des villes, pérennisation du passeport biologique maintenant pour les athlètes, demain pour tous, des exosquelettes et autres prothèses améliorant la productivité des athlètes et, dans la foulée, des travailleurs, des soldats (voir plus bas).



*L'un des premiers chronomètres
18^{ème} siècle*

Du contrôle du temps au contrôle des données

Les Grecs ne couraient pas contre la montre ! Ils couraient pour gagner, être devant les adversaires. C'était déjà beaucoup (trop). A l'apparition du chronomètre (fin 18^{ème} siècle), les courses ont pris un nouveau virage : ce fut l'ère des compétitions institutionnalisées. Les athlètes se précipitèrent alors pour battre des records. Il est intéressant de faire le parallèle avec l'apparition de l'horloge honnie dans les usines pour discipliner les travailleurs, et du chronométreur tout autant détesté dans les ateliers pour faire augmenter la productivité.

Le sport est donc une manière de nous faire accepter ce qu'on refuserait autrement. Au début du 19^{ème}, ce fut le chronomètre. Au début du 21^{ème}, c'est le numérique...

*Ces deux jumeaux se relayaient pour courir un marathon.
Ils se sont fait choper.
Voyez-vous pourquoi ?*



*Ils ne portaient pas leur montre connectée au même poignet.
C'est ballot, non ?*

JO écolos ?



Chico Mendes, seringueiro brésilien assassiné en 1988, du fait de ses actions pour la défense des ouvriers dans les plantations d'hévéas.

"Des Jeux 2024 plus propres oui, mais totalement, c'est impossible au vu de la démesure de l'évènement", reconnaît Gilles Bœuf, président honorifique du Comité de transformation écologique, créé fin 2021. "Soit on arrête les Jeux, soit on compense. Je pense d'ailleurs qu'on aura de moins en moins de candidatures car beaucoup de pays ne peuvent pas respecter ces engagements".

Pour atteindre la neutralité carbone²³, mise en avant par les organisateurs de tous les méga-événements, suffit-il de racheter la compensation carbone en quantité jugée adéquate sur le marché (par exemple, compenser les trajets des visiteurs en avions en injectant 30 millions d'€ dans des projets « solidaires ») ? Suffit-il de construire des bâtiments, avec des matériaux *biosourcés*, certifiés aux normes, quand on sait que les normes sont fabriquées pour les besoins de la cause ?

Biosourcés ! Terme de la novlangue capitaliste d'un cynisme bien amer. La *filière bois* (alias l'industrie forestière) ravage, dans sa quête de la rentabilité, des centaines de milliers d'hectares en monoculture sylvestre (eucalyptus, peupliers et surtout pins Douglas) à coup d'engrais et pesticides, et exploite 500 000 travailleurs et travailleuses (plus que l'automobile), souvent dans des métiers dangereux et pénibles.

On nous parle de village ou piscine olympique principalement en bois, mais fallait-il abattre tant d'arbres pour des événements provisoires ? Et que dire du Grand Palais éphémère, en bois, qui n'aura qu'un temps ?

On nous parle de bâtiments déjà construits, modifiés pour l'occasion : mais ces travaux ne sont pas si écolos que ça.

On nous promet des établissements durables, reconvertis à d'autres usages. On a vu ce qui en coûtera aux municipalités de l'entretien de ces grands stades ou sites par la suite. Ou la reconversion en habitations principalement vouées aux cadres de la classe moyenne.

Les transports en commun seront électriques (d'origine nucléaire) ou au gaz, énergies déclarées vertes depuis que Macron est passé par la présidence de l'UE. Peut-on accepter d'entendre dire que le gaz ou le nucléaire sont des énergies décarbonnées ?



Sous ces bâches, les bactéries dépolluent pour nous, en digérant les terres imbibées d'hydrocarbures.

A en croire les militants de terrain, **les annonces de recyclage des déchets** ne sont que des effets d'annonce : surfaces reboisées sous-évaluées, gestion des milliers de m³ de déchets et de terres polluées, simplement externalisées vers d'autres communes, à l'exemple du terrain des Essences, à Aubervilliers, etc.

²³ C'est-à-dire « l'équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone ». Cela passe essentiellement par du bluff : modification des calculs de cet équilibre, transformation des normes, achat de bons de compensations sur le marché ad hoc, etc. Cela passe aussi par des techniques de captage et stockage de CO² : plantation de forêts pour la vitrine (les arbres plantés maintenant ne capteront le carbone qu'à maturité, dans plusieurs décennies), injection de CO² dans les poches de pétrole désormais vides, cultures de micro-algues dont les bactéries pourraient stocker le carbone, valorisation du CO², et pour cela ouverture d'un marché...

Si Bill Gates ou Elon Musk investissent des milliards dans cette nouvelle filière, il y a de quoi se poser des questions.

Le **COJO** prévoit 1,5 million de tonnes de CO² rejeté dans l'atmosphère, moitié moins qu'à Londres ou Rio. Bravo ! Mais il triche : il ne tient pas compte du bilan lors de la construction ou lors de la transformation des sites après les JO, juste du transport et de l'alimentation pendant les JO...

La **Solideo** annonce un seul bâtiment construit : la piscine. Elle ment : le village des athlètes, le village des medias, la piscine de Taverny, et tous les projets immobiliers qui passent en douce grâce aux JO, cela compte pour du beurre ?

Et bien sûr, le **WWF est partie prenante** de l'organisation écologique des JO, pour « *organiser des Jeux à impact environnemental positif qui accélèrent la transition écologique* ». Le WWF a pour mission de tenir les troupes écolos, tout comme la collaboration des syndicats a comme seul intérêt pour les organisateurs de tenir les troupes des travailleurs et travailleuses avant et pendant les JO. Rien ne semble arrêter ces organisations dans leur course au discrédit.

Quel féminisme ?

Si les femmes n'étaient pas les bienvenues sous la présidence de Coubertin au CIO, les JO de Paris se vantent d'être les premiers JO à parité de genre. Faut-il, pour obtenir l'égalité des genres dans les faits, et annihiler les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, être fières d'une augmentation du nombre de sportives de compétition, de générales, ou de premières ministres ?

JO Londres, 1908



Où se loge le féminisme, quand pour appeler à l'émancipation on fait l'apologie des sports de combat pour les femmes ? « *Montrer ou exercer sa force, se livrer à un combat, porter ou recevoir des coups, prendre des risques corporels sont autant d'attributs que les femmes semblent ne pas pouvoir faire leurs et qui appartiendraient donc, en propre, à la masculinité.* » Être soldate ou faire partie de la BAC serait-ce une preuve de libération, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes ?

Néanmoins, une femme est-elle libre de pratiquer le sport de son choix ? Dans les pays occidentaux, cela ne prête guère à discussion, dit-on : si les femmes s'investissent majoritairement dans les disciplines « *gracieuses* » et répugnent aux sports « *virils* », c'est que tel est leur choix, dit-on. A y regarder de près, pourtant, cette

propension n'est qu'une construction sociale, qui régleme les représentations et les pratiques « *acceptables* » du corps, et perpétue la division des rôles. Aux hommes le « *faire* », aux femmes le « *plaire* ». Le sport se pose à la fois en conservatoire d'une excellence féminine stéréotypée et en conservatoire des vertus viriles.

Selon L'INSEE (2015), si les femmes représentent en France 30 % des sportifs de haut niveau, elles ne sont plus que 10 % des athlètes citées dans les médias. Pour se frayer un chemin dans les pages des magazines, les sportives doivent impérativement gagner.

Une femme sur trois pratique un sport régulièrement, et un homme sur deux²⁴. Mais il y a trois fois plus d'hommes que de femmes qui pratiquent en compétition. Si les hommes disent pratiquer un sport pour se maintenir en forme et participer à des compétitions, les femmes disent vouloir se distraire ou évacuer le stress en pratiquant un sport.

Les tests de féminité sont toujours réalisés sur des femmes « suspectes ».

Autrefois, avant 1960, les femmes devaient se dénuder pour prouver leur féminité.

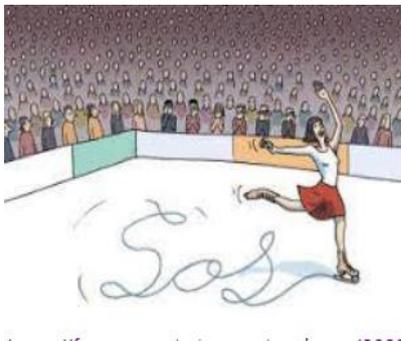
Maintenant, ce sont des tests hormonaux, avec des seuils arbitraires de testostérone qui sont imposés. Selon les résultats, ces sportives sont obligées de subir des traitements, voire des opérations pour concourir.

Bien des femmes ont été interdites de compétitions, ridiculisées, harcelées parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux normes. D'autres sont allées en justice pour contraindre ces verdicts.

Ces tests n'ont aucune base scientifique ni juridique. Ils sévissaient encore aux JO de Pékin (2022).

A l'heure où les frontières inter-genres se fluidifient, ces humiliations doivent être abolies.

Les épreuves sont toujours séparées, hommes et femmes concourent pour des médailles différentes (sauf en équitation où l'athlète, c'est le cheval). Très peu d'épreuves sont mixtes (patinage artistique, régates sur 470). Les performances physiques des hommes, supérieures à celles des femmes, ne sont-elles donc pas des « preuves » qu'il n'y a pas d'égalité possible ? La participation aux JO et l'émancipation du genre humain vont-elles de pair ?



Selon Courrier International (14/08/20) : « Alors qu'une **omerta règne dans le milieu**, plusieurs athlètes ont osé prendre la parole pour dénoncer les agressions sexuelles et les viols dont elles ont été victimes. Si le chemin semble encore long, le mouvement #MeToo touche enfin le monde sportif ». Certaines, qui ont fini leur carrière, parlent « d'insultes, de brimades, d'intimidations, de blessures niées [par leurs entraîneurs] et de la dictature de la balance. »

Les rencontres sportives signifient des regroupements de supporters imbibés d'idéal capitaliste et sportif, et d'alcool, glorifiant une victoire ou éructant de frustration après une défaite. **Cela s'accompagne de violence**. Violence entre supporters, violence contre les femmes. Nombreuses femmes témoignent d'avoir été victimes d'attouchements ou de viols dans les fans zones (contrôlées par les flics, refusant d'intervenir puisqu'ils sont là « pour lutter contre le terrorisme »...) ou disent renoncer à sortir les jours de compétitions tant l'insécurité autour des stades leur impose une assignation à résidence. Ce qui n'est

²⁴ L'église catholique est battue. Selon le journal *La Croix*, en 2006, 5% de français allaient à la messe tous les dimanches. Selon l'IFOP, 2% des musulmans français iraient à la mosquée chaque semaine. Et 2/3 des français se déclarent sans religion. Le sport serait-il le nouvel opium du peuple ?

pas mieux : la violence conjugale augmente de plus d'un tiers les soirs de grandes rencontres sportives.

*Campagne de prévention
lors d'une finale de foot,
à l'arrière des bus
à Winnipeg, Canada*



Acheter du sexe n'est-il pas un sport ?

« À chaque événement sportif, **les prostituées se retrouvent par milliers autour des stades.** Qu'il s'agisse de l'Allemagne en 2008, de l'Afrique du Sud en 2010, des jeux olympiques de Londres ou de l'Euro en Ukraine en 2012, elles sont transportées d'un site à l'autre, des hôtels sont mis à leur disposition, et les supporters ne se rendent pas sur place uniquement pour l'amour du sport. **Un trafic international, des États qui laissent les clients déboursier sans compter, se faisant complices du système, des politiques migratoires** qui favorisent le phénomène en jetant des candidates à l'Eldorado dans les bras de passeurs peu scrupuleux, quand ce ne sont pas les familles qui vendent leurs enfants. »²⁵

« Les filières [de prostitution] très fluides permettent de constituer, sur le modèle des autres travailleurs saisonniers migrants, des volants de putains susceptibles d'être rassemblées en peu de temps. **Dans un bordel géant, tel que celui qui a poussé comme un champignon à Berlin, en 2005, en prévision de la Coupe du Monde,** par exemple – ou dans sa zone périphérique. Les grands événements sportifs sont devenus à tel point des occasions de défoulement sexuel collectif que les États du monde entier s'en inquiètent et lancent des campagnes de prévention visant surtout à éviter le trafic d'enfants, comme au Brésil ou aux USA). [...] » Ce bordel berlinois se nomme Artémis, et se veut le Mc Do du sexe, en essayant la marque dans d'autres villes prospères. « *Ce Las Vegas du sexe tarifé, situé dans une zone industrielle à dix minutes du stade olympique, fait travailler jusqu'à 80 prostituées, pour 200 à 400 clients, entre la routine et les nuits d'exception.* »²⁶

Impossible, bien sûr, de trouver des infos sur les circuits de prostitution qui seront mis en place à l'occasion des JO de 2024. Mais puisqu'il n'y a pas de rencontres sportives de haut niveau sans lupanar, comme le dénonce la pétition de 2006 « *Acheter du sexe n'est pas un sport* », il n'y a aucune raison que Paris n'y échappe. **Les nouveaux circuits se spécialisant dans les rotations rapides de filles « trafiquées »** (captées par les trafiquants d'êtres humains, d'Europe de l'Est ou d'Afrique principalement) **installées dans des AirBnB**. Il faudra désormais regarder d'un autre œil ce sponsor des JO.

²⁵ *De la prostitution comme sport collectif*, Bernard Rouverand, Max Milo Editions, 2012.

²⁶ Dossier *La Prostitution*, numéro spécial, Casse-rôles, juin 2022.

Ouvrons les Jeux : vivent les JOP inclusifs !

L'histoire des Jeux Paralympiques commence bien : en 1948, Sir Ludwig Guttmann, un neurologue allemand travaillant dans un hôpital militaire à Londres, cherche un moyen d'accélérer le rétablissement de ses patients paraplégiques, tous vétérans de la Seconde guerre mondiale. Il organise les premiers "jeux mondiaux" en fauteuils roulants. Les premiers Jeux paralympiques ont lieu à Rome en 1960.

Nous n'allons retracer ni l'histoire ni l'organisation de ces jeux, juste nous poser quelques questions sur les « frontières » institutionnelles, « frontières » légitimes...

Où passe la frontière entre la normalité et l'anormalité ?

Cette question est au centre de la ligne de démarcation entre jeux olympiques et jeux paralympiques. Comment définir les handicaps, physiques ou visuels, puisqu'il y a des degrés dans la gravité des handicaps, côtés par les organisateurs des jeux eux-mêmes ? Comment définir un handicap mental ou psychique ?

L'anti psychiatrie a, en son temps (autour de 1968), bousculé cette notion, dénonçant avec force cette défense d'une « normalité exorbitante » et cette « soumission à l'ordre établi », puisque c'est d'après cette normalité que sont définis les handicaps.

La question n'est même pas réglée au niveau des institutions, puisqu'après des tricheries avérées²⁷ au cours des JOP de 2000, les handicapés mentaux n'ont plus eu le droit de participer aux deux Jeux suivants, faute de savoir comment les définir. Ce n'est qu'en 2012 qu'ils ont été de nouveau admis. Ils doivent désormais subir une batterie de tests, sujets à caution (dont le controversé QI).

Où passe la frontière entre performance de l'athlète et celle des prothèses ?

Une autre question non tranchée. Mais peut-elle l'être ?

Dans la prouesse d'un athlète handicapé appareillé, quelle est la part de la qualité de la prothèse (et donc du laboratoire qui l'a conçue) et celle de la qualité de l'athlète (donc de son entraînement et qualités physiques) dans une performance sportive ?

Les sportifs s'entraînent plusieurs heures par jour. Et leurs compétences sportives sont évidemment en jeu. Mais à compétences égales, une prothèse *high tech* mènera à la victoire son porteur, au détriment d'un concurrent moins bien appareillé.

En 2012, le Sud-Africain Pistorius, amputé des deux jambes à 11 mois, concourt en demi-finale du 400 m aux JO de Londres avec des prothèses profilées, aux côtés de coureurs valides. Il avait auparavant participé à de nombreuses compétitions pour handicapés.



²⁷ Certains se sont fait passer pour des handicapés mentaux. D'autres surjouent leur handicap pour obtenir des catégorisations plus avantageuses.

Ses *flex-feet*²⁸ lui permettaient de rivaliser avec les meilleurs valides.

De nombreuses autres adaptations sont concoctées dans les laboratoires, tels des vélos couchés pour paracyclistes. Les organisateurs se demandent où mettre la barre pour arrêter la course à la sophistication. D'autres se demandent pourquoi mettre la barre !

Peut-on parler de dopage technologique ?

C'est le même problème pour les valides. A quel moment peut-on dire que des chaussures de courses, qu'un maillot de bain mis au point par des ingénieurs, qu'un vélo ou qu'un voilier, optimisés en soufflerie, participent plus à la performance sportive que le coureur, le cycliste ou le skipper ? Les entraînements sont de plus en plus « connectés » et technologisés. Ainsi Font-Romeu, dans les Pyrénées, vient de s'équiper de sept chambres hypoxiques, simulateurs d'altitude jusqu'à 5 000 mètres (raréfaction de l'oxygène), pendant l'effort ou le sommeil. Est-ce du dopage ?

C'est, pour les industries, le seul intérêt du sport : stimuler l'innovation, et donc la vente de leurs produits, s'ils arrivent sur le podium.



Un autre problème est le prix de ces innovations. Pour les « médaillables », tout sera pris en charge par les fédérations sportives. Mais pour faire ses preuves, il faut des résultats, et donc du bon matériel. Il coûte cher. Certaines épreuves excluent de fait des équipes ou des pays qui n'ont pas les moyens de s'offrir cette technologie 5.0. C'est aussi une manière d'éliminer des candidats qui courent après les sponsors.

Un dopage aussi utilisé est l'automutilation, appelé *boosting*, petite (punaise sous les fesses) ou grande (fracture d'un orteil, saignée), pour mettre le corps en état de stress et stimuler, momentanément, ses capacités de réaction.

Vous avez dit : JOP inclusifs ?

Où passe la frontière entre l'humain et le transhumain ?

Puisque certaines prothèses rendent les athlètes handicapé-es plus performant-es que leurs concurrent-es valides, on est en situation de se demander quelles assistances technologiques ou transformations (y compris génétiques) du corps peuvent être autorisées dans la quête permanente des records ?

Peut-on dire qu'un individu amputé d'un membre ou ayant une maladie à la colonne vertébrale est un humain augmenté parce qu'il a une prothèse bionique²⁹ ou un exosquelette qui lui permet des performances égales (voire supérieures) aux personnes valides ?

²⁸ Ce sont des lames en carbone, qui sont rattachées au genou par une autre lame. Leur flexibilité permet de restituer une partie de l'énergie engrangée dans les foulées précédentes. Elles peuvent être couplées à un *Total Knee*, genou artificiel qui permet une dépressurisation hydraulique, et qui est connecté à des capteurs électroniques qui rectifient la posture à chaque pas, à la place des muscles manquants.

²⁹ La *bionique* se base sur l'étude des systèmes biologiques pour développer des systèmes non biologiques susceptibles d'avoir des applications technologiques.

L'individu handicapé sera-t-il un individu augmenté ?

Pour l'institut suisse ETH, de Zurich, la réponse est oui. Depuis 2016, il organise, tous les 4 ans, des compétitions internationales (50 équipes, 25 pays) où participent des athlètes équipés de prothèses bioniques, connectées, utilisant l'intelligence artificielle et tout le top des dernières innovations. Et la 5G. Après une deuxième session de *cybathlon* en 2020, la troisième compétition se déroulera en octobre 2024.

Six épreuves furent au programme de la première édition dont une course à l'aide d'exosquelette motorisé, une course virtuelle d'avatars pour les concurrents atteints de paralysie au moyen d'une interface cérébrale, de même qu'une épreuve de dextérité pour prothèse de main, ou même de reconnaissance de textures d'objets par le toucher. Des médailles sont remises aux athlètes ainsi qu'aux entreprises ou institutions ayant créé les appareils utilisés par les participants.



De son côté, au Japon, le *Superhuman sport academy* tire parti de nouvelles technologies pour mettre en place des matchs de football disputés avec un casque de réalité augmentée et des courses d'athlètes équipés d'exosquelettes.

Même les sportifs valides s'y mettent ! Un golfeur américain, Tiger Woods, s'est fait opérer des yeux afin d'obtenir une supra vision. Il a été imité par des concurrents.

Faudra-t-il que les sportifs acceptent de devenir des cyborgs pour rester dans la course ?

Les sportifs qui le refuseront seront-ils les chimpanzés du futur³⁰ ?...

L'e-sport ? C'est une filière d'avenir pour la start-up nation, pour les investisseurs alléchés par cette niche compétitive qui génère des profits exponentiels. A tel point que Cédric O travaille à sa promotion (à la sienne aussi 😊) depuis qu'il est secrétaire d'Etat chargé du numérique. Son ambition est de faire de la France « le leader européen en ce domaine d'ici 2025 ». Comme s'il n'y avait pas plus urgent ! Le ministère des sports a derechef reconnu l'e-sport comme sport officiel (le CIO l'avait fait avant lui), ce qui ouvre à des subventions et aides techniques. La loi de 2016 « pour une république du numérique » prévoyait déjà un contrat de travail pour les pro-gamers, les joueurs professionnels.

Accessoirement, les joueurs participent à des compétitions virtuelles, des jeux vidéo, retransmis dans des stades et/ou visionnés par des millions de fans dans le monde.

Lors d'une reconnaissance officielle de ce e-sport à l'Elysée en juin 2022, e-Macron s'est plu à préciser : « Les JO 2024 doivent être une vitrine de cette filière. »

L'e-sport³¹

De quoi remettre en question la définition du sport, non ?

Mais pas celle du capitalisme... !



Là encore, les mecs se sont accaparé la souris, alors qu'il n'y a aucune inégalité physique entre les genres... violence symbolique

³⁰ *Manifeste des chimpanzés du futur, contre le transhumanisme*, Pièces et main d'œuvre, 2017.

³¹ Voir l'article de *La Décroissance*, octobre 2022.

Le coin des ronchons

Pour celles et ceux qui pestent contre les exosquelettes et autres prothèses. On ne peut décemment pas protester contre ces innovations qui vont améliorer, en bout de course, la vie des petits enfants ou des petites vieilles qui ne peuvent avoir une vie normale. Evidemment, personne n'y songe.

Sauf que les patrons du bâtiment, de la logistique, ou même l'armée, eux non plus, n'ont rien contre ces prothèses qui « améliorent le confort au travail » disent les pubs. Surtout qui diminuent la sensation de fatigue, augmentent la productivité et permettent aux handicapés de se mettre au boulot. Ce n'est plus le poste de travail qui s'adapte aux personnes, mais les travailleurs qui adaptent leur corps à l'exploitation.

« *Le producteur devient un simple accessoire de la machine* », disaient déjà Marx et Engels en 1848.

Vous avez dit : innovation ?



handisport



travail



armée

Ces exosquelettes, munis de capteurs et connectés à une intelligence artificielle, permettent de diminuer la fatigue, de prévenir les troubles musculo-squelettiques, d'augmenter l'endurance et l'agilité.

Après l'échec de Dieu, la science peut-elle faire des miracles ?

Jacques Testart, biologiste de la procréation, nous apprend³² que, depuis 2016, des japonais savent « reprogrammer », chez les souris, des cellules de la peau en gamètes, qui sont aptes à générer des embryons de souris fertiles. Cela veut dire des quantités d'embryons que l'on peut sélectionner selon les caractéristiques recherchées.

« *Pareille évolution ouvrirait la voie au remodelage génétique en quelques générations* » s'alarme Testart, qui ajoute que, en France, la loi bioéthique d'août 2021 autorise désormais la création d'embryons transgéniques, la fabrication de gamètes humains in vitro et la création de chimères humain-animal. Concurrence internationale oblige.

Les robots sont dépassés.

Non seulement, on va pouvoir sélectionner les performances des athlètes, des travailleurs et des soldats en phase embryonnaire, mais on peut rêver à un humain-léopard courant le 100 m ou une humaine-puce sautant en hauteur, à un magasinier-gorille travaillant chez Amazon ou à une soldate-bactérie employée au nettoyage ethnique...

³² *Bioéthique, es-tu là ?*, Jacques Testart, Le Monde Diplomatique, Octobre 2022.

Chair à chronos³³

« Ça me dépasse. Je n'aurais jamais cru à des choses pareilles dans notre ferme. Il doit y avoir de notre faute. La seule solution, à mon avis, c'est de travailler plus dur. À partir d'aujourd'hui, je vais me lever encore une heure plus tôt que d'habitude. »

Malabar, le cheval de trait
La Ferme des animaux, George Orwell, 1945.

Sans les athlètes, ce cirque économico-médiatique ne peut fonctionner. Nous laisserons de côté l'aspect paillettes : podium, gloire et fortune. Bien que cela existe, pour quelques heureu-ses. Nous nous intéresserons ici à quelques aspects de la face obscure de cette vie, partagée par le plus grand nombre.

Finance et amateurisme

« La politique de l'Agence Nationale du Sport est claire : accompagner les médaillables et ne plus saupoudrer le reste. »

Les déplacements, les formations, les stages pour progresser coûtent de l'argent. Il n'est plus possible d'être amateur. Depuis les années 1980, le « semi-professionalisme » est autorisé. La transition se fit progressivement, en fonction des sports.

Si les athlètes listé-es par le ministère comme « médaillables » (environ 400) ont un accompagnement financier (jusqu'à 40 000 € par an, à condition que les résultats soient au rendez-vous), les autres athlètes dits « de haut niveau » (environ 4 000) jonglent entre recherche de sponsors, cachets attribués aux gagnant-es d'une compétition (prize money)³⁴ et financement participatif (crowdfouning³⁵). D'autres encore, à l'instar des étudiants qui s'endettent des années pour poursuivre leurs études, vont recourir à l'endettement. Pour les médaillables, des contrats adaptés, des conventions d'insertion professionnelle permettent d'être salarié-es d'une collectivité, d'une administration, d'une entreprise et de bénéficier d'un aménagement horaire. C'est ainsi que certain-es se retrouvent dans un club sportif, mais aussi dans l'armée ou la police. Il reste que la majorité des sportifs et sportives sont inscrit-es au RSA, et connaissent des fins de mois difficiles.

La recherche de sponsors est encore plus difficile si l'on est un athlète handicapé : les disciplines du paralympisme sont beaucoup moins médiatisées d'une part, et très peu d'athlètes (25%) ont un travail alimentaire régulier, d'autre part.

³³ *Fille d'ouvrier*, chanson populaire de la fin du 19^{ème} siècle.

A écouter : <https://www.youtube.com/watch?v=KpFrt5bZo5s>

³⁴ Aux JO de Londres, certains pays avaient « récompensé » leurs médaillés. La France avait versé 50 000 € pour chaque médaille d'or. Pour les JO 2024, elle prévoirait la « récompense » de 65 000 €.

³⁵ Les sociétés de *crowdfounding* se constituent à cette occasion un joli portefeuille de « fans » qu'elles comptent bien monnayer par la suite.



Il faut mettre en l'air l'idéologie *bisounours* qui scande que **l'important, c'est de participer**. Aucun-e athlète qui a vécu un entraînement poussé en vue d'une compétition sera comblé-e de finir 4^{ème} ! Comme disait notre ami Pierrot, il y a un monde entre le dernier reçu et le premier recalé. Une bifurcation de carrière, assez sûrement.

Inégalités de positions des différents acteurs

Il n'y a pas de symétrie entre les différents acteurs.

Les athlètes se trouvent très exposés, socialement, avec une prise de risque maximale pour une probabilité objective de réussite réduite à si peu³⁶. Subjectivement, ce sont les trois gagnants qui sont valorisés. Objectivement, c'est une situation où le plus grand nombre perd, toujours.

Souvent très jeunes, soumis à des pressions énormes, et jouant la suite de leur carrière, de très nombreu-ses athlètes sortent frustré-es des compétitions, même s'ils ont fait de belles performances. « *Si vous voyiez les larmes du 4^{ème}* », s'alarme Albert Jacquard.

Ce n'est pas le cas des entraîneurs ou organisateurs. Plus âgés, dans une situation économique plus confortable et plus stable, parfois bénévoles (au niveau local), ils vivent les (contre)-performances avec plus de distance.

Invisibiliser le travail des sportif-ves, c'est aussi nier leur statut de précarité que la plupart subissent. Concrètement, beaucoup ont une couverture santé, en tant que sportifs-ves, pire que la plupart des travailleurs. Quant à la couverture vieillesse, elle ne prend pas en compte les années sportives. Et on ne parle pas du calcul des annuités pour le chômage.

Souffrance des athlètes

Albert Jacquard dénonçait ainsi le sport de compétition³⁷ : « *Que dissimule la belle vitrine des Jeux olympiques ? On nous montre de superbes et fringants athlètes, mais on nous cache l'envers du décor : la souffrance de tous, l'échec de la plupart, l'inévitable dérive du dopage.* »

Des bienfaits de la souffrance

« *Lorsqu'une charge d'entraînement proche des capacités maximales d'une qualité physique est appliquée à l'organisme, l'état du potentiel énergétique après restauration devient supérieur à l'état initial. La répétition judicieuse et calculée de nouvelles charges permet d'augmenter le potentiel de l'athlète. [...]*

Psychologiquement, c'est le stress absent lors de l'entraînement et présent en compétition qui doit être contrebalancé par une autre source anxieuse. L'athlète doit vivre des situations où la dureté de l'entraînement est plus élevée que ce qui sera rencontré en match.



³⁶ Aux JO d'Athènes (2004) la « France » a remporté 33 médailles pour une participation de 315 participant-es. Un taux d'échec de 90%... Pour Londres (2012) le ratio est identique 35 médailles pour 332 sportif-ves.

³⁷ *Halte aux Jeux*, Albert Jacquard, Stock, 2004.

Grâce à cette anticipation de la difficulté, le sportif va se conditionner pour accepter la douleur nécessaire à la progression. [...]

Poursuivre un effort même si on est « au bout du rouleau », c'est la preuve que les limites du corps ne sont pas atteintes. L'entraînement quotidien, l'hygiène de vie et la qualité du staff technique permettent de repousser les frontières de la douleur. Il faut avoir à l'esprit que c'est ce travail qui paye. »

Renforcer la résilience, en adaptant son corps et son mental au stress, disent d'autres coaches.

Voilà des conseils glanés sur des sites sportifs que ne renierait pas un patron. On est bien dans le monde de l'exploitation de l'homme par l'homme, et de la femme par l'homme ou la femme. Carrefour, sponsor des JO de 2024, proclame ainsi : « *Effort, respect, partage, esprit d'équipe, solidarité, ces valeurs de l'olympisme guident aussi l'action de notre groupe au quotidien. »*

Bien qu'idéologiquement, on lie le champ sportif aux loisirs, la production de spectacles sportifs est avant tout un travail qui a une réalité économique.

Le Sport est l'allié objectif du Travail.

« Les ouvriers... doivent inscrire sur leur drapeau le mot d'ordre révolutionnaire : « Abolition du salariat³⁸ », qui est leur objectif final. » Karl Marx, La guerre civile en France, 1871.

On pourrait plagier : « *Les sportifs... doivent inscrire sur leur drapeau le mot d'ordre révolutionnaire : « Abolition des compétitions », qui devrait être leur objectif final. »*

Pathologie sportive

Le sportif se soumet aux exigences de son entraîneur et instrumentalise son corps. Cela peut aller jusqu'à mettre son corps en danger : fractures, luxations, tendinites, malformations, aménorrhées... Pire encore, stérilité ou mort, en cas de dopage.

Certaines disciplines, comme la gymnastique, exigent des entraînements intensifs dès le plus jeune âge. Cela entraîne des pathologies musculo-squelettiques à un âge où le corps n'est pas consolidé. Est-il acceptable d'imposer ces souffrances à des enfants de 5 ans (pour les gymnastes), qui n'ont rien demandé, ou des entraînements intensifs (3h quotidien) à de jeunes footballeurs de 15 ans ?



Cette fillette de 10 ans porte une charge de 20 kg !



³⁸ N'en déplaise à Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, qui déclara le 09 septembre 2022 : « *La gauche doit défendre le travail et ne pas être la gauche des allocations et minima sociaux* ».

Et que dire des « sports de l'extrême », notamment aux JO d'hiver, où les skieurs flirtent tous les jours avec la chute grave, pour obtenir une médaille ?

Une pathologie, souvent niée par les sportif-ves et les entraîneurs, est la bigorexie, l'addiction au sport, qui peut avoir des conséquences physiques (liées au surdosage d'activité), psychiques (dépression, instabilité en cas de manque de pratiques sportives) et familiaux (organisation obsessionnelle des journées uniquement autour du sport). Comme toute addiction, de fait.

Les sportifs peuvent aussi connaître le burn out : l'inflation des compétitions, l'extrême fatigue qui occasionnent une intense dépression, amenant à un dégoût des compétitions, du sport en général.

La dictature de la balance

L'anorexie du sportif est un autre sujet tabou.



Elisabeth Grousselle, anorexique durant toute sa carrière d'athlète

Elle touche plus les athlètes que le reste de la population. Elle se caractérise par une perte de poids consciente dans un but de performance, dans un processus d'entraînement. Si l'anorexie sportive est souvent réversible, la bascule dans l'anorexie mentale, réellement pathologique, est très rapide.

Elle concerne en majorité les femmes (mais pas que) dans des disciplines où l'esthétisme et la vitesse sont primordiaux. C'est souvent un signe de souffrance physique et psychique, aggravé par le fait que ce comportement est caché à l'entourage, par honte.

Les causes sont la surcharge de l'entraînement, la pression sociale (se conformer aux normes), la croyance que la soumission du corps permettra la performance, etc.

On se doit d'ajouter que ces pathologies peuvent arriver aux sportifs et sportives dès les premiers entraînements.

La science usurpatrice ?

Aujourd'hui, les sportifs, même amateurs et du dimanche, sont équipés d'appareils de mesure les tournant moins vers l'écoute de leurs sensations que vers la lecture d'informations numériques. La proprioception a laissé la place dans le sport à une objectivation scientifique. Armés d'un chronomètre, les entraîneurs prescrivent à la seconde près des doses d'entraînement que les sportifs doivent respecter scrupuleusement.

Cette évolution dans l'instrumentalisation du corps sportif s'est poursuivie.

Le cardio-fréquence-mètre fut très vite utilisé conjointement au chronomètre. Le rapport du sportif à son propre corps ne peut plus s'établir sans la médiation de tous ces « cyber-machins » (capteurs en tout genre).

Le dopage contemporain est d'une autre nature : il « *tient dans la modification de la biologie du sportif.* »

Coubertin-tintamarre...

Le baron Pierre de Coubertin a été le premier président du CIO (1896/1925). Il est toujours porté aux nues par une trop compréhensible amnésie politique. Mais...

Il fut pourtant « *dès les premiers jours, un colonialiste fanatique* », selon ses propres termes. « *De quel regard ému ne suivez-vous pas les hommes audacieux qui parcourent le continent noir et répandent vaillamment leur sang pour planter une fois de plus nos trois couleurs sur une case indigène ?* »

Il fut raciste : « *Les races sont de valeur différente et à la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance.* » Lors des jeux de Saint-Louis (USA, 1904), il a consenti à des compétitions réservées, lors de deux *Journées anthropologiques*, « *aux représentants des tribus sauvages et non civilisées* ».

Il fut antisémite : « *Les juifs sont demeurés profondément asiatiques. On ne les connaît guère qu'à travers certains capitaux amassés par certains d'entre eux. Apres et persévérants aux gains, habiles et rusés dans leurs affaires, ils se sont souvent rendus odieux.* »

Il fut viriliste et validiste : « *Il y a deux races distinctes : celle au regard franc, aux muscles forts, à la démarche assurée et celle des maladifs, à la mine résignée et humble, à l'air vaincu. Eh bien ! C'est dans les collèges comme dans le monde : les faibles sont écartés, le bénéfice de cette éducation n'est appréciable qu'aux forts.* » Ou encore : « *Il y a encore et sans doute il y aura toujours des puissants et des faibles, des triomphateurs et des lutteurs ; [...] l'inégalité est plus qu'une loi, c'est un fait.* »

Cela ne vous rappelle-t-il pas « *ceux qui ne sont rien* » ?

Il fut sexiste : « *Une petite Olympiade femelle à côté de la grande Olympiade mâle. Où serait l'intérêt ? [...] Impraticable, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine. Ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici : l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme mâle avec l'internationalisme pour base, la loyauté pour moyen, l'art pour cadre et l'applaudissement féminin pour récompense.* »³⁹

Il fut un admirateur des JO hitlériens en 1936 : « *La onzième olympiade s'accomplit sur un plan magnifique. J'ai l'impression que toute l'Allemagne, depuis son chef jusqu'au plus humble de ses écoliers, souhaite ardemment que la célébration de 1936 soit une des plus belles. Dès aujourd'hui, je veux remercier le gouvernement allemand pour la préparation de la onzième olympiade.* » Quand on lui demanda s'il n'y était pas allé un peu fort dans la glorification du régime nazi, il trouva une seule excuse : c'est « *le choc émotionnel qui a permis le développement immense* » du mouvement Olympique !

Il considérait le sport comme préparation à la guerre ! « *Les sports ont fait fleurir toutes les qualités qui servent à la guerre : insouciance, belle humeur, accoutumance à l'imprévu, notion exacte de l'effort à faire sans dépenser des forces inutiles. Le jeune sportsman se sent évidemment mieux préparé à partir que ne le furent ses aînés. Et quand on se sent préparé à quelque chose, on le fait plus volontiers.* »

³⁹ A noter qu'aux JO de Londres (2012), les femmes des pays islamiques (Iran, Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn...) ont pu participer aux épreuves, mais avec foulard islamique sur la tête, avec l'accord du CIO. Qu'en sera-t-il à Paris ? Vous n'avez rien contre le respect des cultures, comme l'avance le CIO ?

Un mythe de moins : Coubertin a-t-il dit « *l'important, c'est de participer* » ? Ce n'est pas lui, il le reconnaît lui-même. Mais c'est peut-être pire : « *Dimanche dernier, lors de la cérémonie organisée à Saint-Paul (la cathédrale londonienne, ndlr) en l'honneur des athlètes, l'évêque de Pennsylvanie l'a rappelé en termes heureux : ' l'important dans ces olympiades, c'est moins d'y gagner que d'y prendre part'. Retenons, Messieurs, cette forte parole, l'important dans la vie, ce n'est point le triomphe, mais le combat.* » Coubertin aux JO de Londres 1908.

Coubertin fut « un homme de son temps et de sa classe », dit-on pour lui éviter un discrédit total : un bourgeois de la Troisième république. Mais il concentra les traits les plus hideux de son temps et de sa classe : raciste, colonialiste, antidreyfusard, sexiste, élitiste. Alors qu'à la même époque, luttèrent des militant-es anti-racistes, anti-colonialistes, des féministes, des militant-es socialistes au sens large œuvrant pour l'émancipation des opprimé-es.

Dans cette fin de siècle socialement mouvementée, la bourgeoisie tentait de juguler par différents moyens la lutte de classe, qu'elle n'était pas du tout sûre de gagner. Le baron pensait que les compétitions olympiques permettraient de remplacer les classes par les nations, s'affrontant sur des stades par l'intermédiaire d'athlètes. De même le sport, pour les indigènes, devait un être divertissement, afin d'éviter toute idée de révolte. Tout comme il préconisait que le jeune bourgeois s'entraîne aux côtés du jeune prolétaire, il conseillait que l'élite indigène participât aux mêmes jeux sportifs que les colonisateurs, pour favoriser la pacification coloniale. Déjà le sport comme outil politique.

« Il est inacceptable aujourd'hui de se réclamer de lui ou d'inciter les enfants à le faire ».

Marc Perelman

Le rituel de la flamme olympique est une invention nazie

Il date des JO de Berlin (1936), les JO « de la croix gammée ». C'est un officier nazi, Carl Diem, qui a eu l'idée de faire un relais de cette flamme dans la ville, dans le but de glorifier le régime hitlérien. Cela n'a rien à voir avec un quelconque rituel antique, ni avec le mythe du feu prométhéen, volé aux dieux, dont on nous baratine. Le passage de la flamme dans une ville est parfois l'occasion de manifestations d'opposant-es. La flamme olympique devrait faire l'objet d'un relais de trois mois sur 12 000 km dans toute la France. Aussi le COJO se demande s'il ne ferait pas bien de raccourcir le trajet de la flamme !



Le stade⁴⁰

Le stade, structure venant de l'antiquité parvenue jusqu'à nous, est aussi la création d'une modernité architecturale douée de capacités technologiques sans cesse renouvelées, grâce entre autres à la télévision et aux puissants moyens visuels (écrans) et sonores (micros) mis en œuvre dans son enceinte même. Stade devenu une petite ville envahie d'objets connectés dont les enjeux sécuritaires lui sont consubstantiels. Cette technologie est, précisément aujourd'hui, débordante, irréversible jusqu'à atteindre une forme de délire en regard de ses nombreuses prouesses : gigantesque porte-à-faux, gradins et toit rétractables, climatisation, pelouse chauffée, hypervision, etc., sans compter les financements auxquels elle oblige. Le stade est surtout devenu en quelques années le laboratoire privilégié de la mise en œuvre des technologies de l'informatique et du numérique.

On assiste ainsi à une transformation anthropologique majeure : nos gestes sont « libres » d'être commandés. Ce qui est mis en œuvre dans le stade ressortit, de fait, à une acceptation sinon à une fascination pour une technologie informatique participant d'une vaste régression des consciences désormais atrophiées.

Dans le nouvel environnement de la Smart city, on assiste à la mise en œuvre du « parcours client » vers le smart stadium intégré au Smartphone et ce, dès qu'il sort de chez lui. La connexion généralisée permet le suivi de chaque spectateur qui se transforme en téléspectateur. L'individu informé devient informateur : on sait tout de ses déplacements, de ses souhaits, de ses goûts. Il est même désormais possible dans le stade de neutraliser les communications.

Ces nouveaux stades, appelés désormais Arena dans de nombreux pays, sont conçus pour accueillir aussi des concerts, des congrès... Modulables à souhait.

Doit-on rappeler que les stades ont aussi été utilisés dans le passé pour parquer des dizaines de milliers de prisonniers : des juifs au Vel d'Hiv, à Paris en 1942, ou d'autres stades français destinés à interner des étrangers pendant la guerre ; à Santiago du Chili au moment du coup d'Etat de Pinochet, en 1973 ; en 2013 la justice brésilienne proposa qu'un des stades olympiques de Manaus soit transformé en prison pour lutter contre la surpopulation carcérale ?

Par exemple.



Septembre 1973
Stade de Santiago du Chili
Coup d'Etat de Pinochet

Plus de 7000 prisonniers passèrent par le stade

Mai 2022
Stade de France
Finale de la ligue des champions
2000 policiers sécurisent le stade



⁴⁰ Cet encart doit beaucoup au livre *Smart stadium*, de Marc Perelman, aux éditions de L'Echappée, 2016.

Est-il possible de douter du sport ?

« Le sport [...] doit [...] être pratiqué avec ardeur, je dirai même avec violence. Le sport, ce n'est pas l'exercice physique bon pour tous au point de vue de l'hygiène à condition d'être sage et modéré. Le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir physiquement et moralement. Il comporte donc la violence, l'excès, l'imprudence [...] [dans] son essence. » Pierre de C.

L'« amour des Jeux » est devenu une injonction normative. Remettre en question l'idéologie du sport est un exercice périlleux. On peut s'en prendre aux aspects juridiques, financiers, immobiliers, politiques, voire même aux aspects droits du travail, scientifiques ou psychologiques du sport. On s'en sortira en disant que ce ne sont que les *à-côtés*, des *excès*, des *dérives*. Mais on ne peut pas mettre en question la doxa elle-même. **Doxa**, qui affirme que le sport représente un outil approprié pour promouvoir une société mieux intégrée, pour lutter contre l'intolérance et le racisme, la violence, la délinquance ; car il

véhicule des valeurs saines comme la santé, le partage, l'amitié et œuvre à l'apaisement, à l'harmonie sociale et à la résolution de tous les conflits. Nous avons vu ce qu'il en est dans les pages précédentes.

Il faut bien préciser qu'en parlant de sport, nous ne parlons pas des activités ludiques entre copains, une partie de ballon sur une pelouse, une randonnée en VTT dans les collines, ou une séance de piscine en famille. Nous ne parlons pas non plus que du sport de haute compétition. Nous parlons des activités physiques ayant pour finalité des compétitions, à tout niveau, à tout âge.

Pour cet exercice risqué, donc, nous allons nous servir de quelques « guides », comme les athlètes malvoyants, qui participent à des courses à pied, en vélo ou à des descentes en ski, utilisent des guides pour se diriger.



Champions paralympiques en super G (Pékin 2022), les frères Simpson dévalent à plus de 100 km/h. Le premier guide son frère aveugle dans son casque.

Le sport et « la construction d'un monde meilleur » (Charte Olympique)

Marc Perelman⁴¹ a décortiqué (à notre place) la Charte Olympique (110 pages...). Voilà ce qu'il dit du « monde harmonieux » :

« Il y a exactement trois ans, le suisse Gianfranco Kasper, alors président de la Fédération internationale de ski (FIS), membre du CIO de 2000 à 2018, déclarait à propos des JO de Sotchi (2014) que «les dictatures peuvent accomplir de telles choses, organiser de tels événements. Elles n'ont pas besoin d'en référer au peuple [...]. Tout est plus facile avec les dictatures pour nous. D'un point de vue économique, je veux simplement aller dans des dictatures, je ne veux pas débattre avec les défenseurs de l'environnement.»

⁴¹ 2024, *les Jeux Olympiques n'ont pas eu lieu*, Editions du Détour, 2021.

« [...] que peut signifier le « développement harmonieux » du sportif et l'idée même d'une quelconque « dignité humaine » ? Il en est de même chez les sprinters qui sont devenus en quelques années des robots du tartan, des bolides carénés, des paquets compacts de muscles hypertrophiés propulsés dans les couloirs des pistes de stade ou de véritables cyborgs de la compétition, engins lancés à l'assaut du temps et de l'espace. De quelle harmonie du corps parle-t-on dès lors que ce dernier est soumis au rendement de l'entraînement, à la manipulation du dopage, à la violence de la compétition ? »

« Derrière les embrassades de fin de course, les montées lacrymales sur les podiums, ce n'est de fait que la compétition la plus sauvage entre les individus qui s'exprime. Une compétition qui n'admet aucune empathie, aucune solidarité, aucun apitoiement et encore moins de « compréhension mutuelle », une pure affabulation de la Charte olympique. [...] L'élimination, la sélection, la disqualification ne sont-ils pas les mots qui reviennent le plus souvent ?

On a vu, plus haut, que ces critiques pouvaient concerner toutes les organisations de compétitions, dès les premiers niveaux, à une intensité moindre. D'autant que l'esprit olympique est sensé éclairer le monde des sportifs dès le plus jeune âge.

Le sport dans la société capitaliste

Armel Campagne, animateur de l'émission « *Sortir du capitalisme* », avait invité Jean-Marie Brohm en 2016⁴². Il introduisait son émission comme suit :



rituel nationaliste de l'ouverture des JO

« L'olympisme est une idéologie mystificatrice, une naturalisation de la guerre de tous contre tous capitaliste, une naturalisation de la prétendue « supériorité masculine », une occultation des inégalités de classes au profit de la Nation, une adoration des winners millionnaires, une arme de légitimation du nazisme en 1936, du massacre de 300 étudiants au Mexique (dix jours avant l'ouverture des Jeux) en 1968, de la guerre en Afghanistan menée par l'URSS en 1980, du néo-capitalisme étasunien en 1984, du régime militaro-démocratique coréen en 1988, de l'État chinois ultra-répressif en 2008 ou encore du coup d'État au Brésil en 2016.

L'olympisme est une mystification idéologique, puisqu'à l'instar de la religion, elle est comme disait Marx « le soupir de la créature accablée », accablée par le travail, l'argent, le capitalisme : « elle est l'opium du peuple ». Mais, pour citer encore Marx, « *nier la religion [olympique], ce bonheur illusoire du peuple, c'est exiger son bonheur réel. Exiger qu'il abandonne toute illusion sur son état, c'est exiger qu'il renonce à un état qui a besoin d'illusions* ». La critique des Jeux Olympiques et de l'olympisme est ainsi une critique visant à une émancipation du capitalisme, et cette émancipation passe par une émancipation du sport, défini comme « système de compétition physiques généralisées ».

Jean-Marie Brohm, sociologue qui a construit une critique marxiste du sport, perçoit le sport comme « *l'institution de la compétition physique qui reflète strictement la compétition économique* », tant sous le capitalisme privé que sous celui d'État des pays de l'Est de l'époque.

⁴² <http://sortirducapitalisme.fr/158-les-jo-une-institution-capitaliste-et-une-mystification-ideologique-avec-jean-marie-brohm-sociologue>

Selon lui, le premier facteur qui a donc constitué le sport en système mondial est la diffusion universelle du mode de production capitaliste industriel. Il est donc normal qu'il se structure en Angleterre et se répande dans l'Europe à la fin du 19^{ème} siècle. Avec l'extension du mode de production capitaliste s'est également étendu le mode dominant des techniques du corps : les pratiques sportives.

Le développement du sport s'est trouvé lié aux différentes formes du capital (industriel, commercial, financier), « *au point, écrit Brohm, que l'activité sportive est devenue un prétexte ou un alibi pour des opérations financières, des aménagements urbains, des transactions immobilières, des promotions commerciales et bien évidemment des campagnes de propagandes politiques* ».

Avec le capitalisme, se dégage un double mouvement de captation que Jean-Marie Brohm décrit ainsi : « le capital s'empare du sport » ou processus de capitalisation par le sponsoring, le parrainage, le contrôle des événements sportifs, des clubs et des sportifs eux-mêmes ; « le sport s'empare du capital » ou sportivisation du capital par « *l'intégration de la logique sportive dans la stratégie de développement des entreprises capitalistes* », à savoir, la concurrence exacerbée, le culte de la performance, le dépassement des limites, le fétichisme du record. Ces catégories ne sont pas remises en cause par la pensée commune parce qu'elles sont sportives.

Le sport et la gestion des différences physiologiques

Le sport fait plus qu'écarter les inégalités sociales (entre classes) au profit des différences physiologiques (entre femmes et hommes, entre aptes et non aptes, entre jeunes et vieux) ; il entretient aussi l'espoir que l'on puisse les surmonter par le travail ; il permet même qu'elles le soient jusqu'à un certain point ; cependant, il parvient à maintenir l'ordre naturel de départ qui n'est pas fondamentalement bouleversé par les efforts fournis par chacun. La fameuse leçon du sport est ainsi d'apprendre à accepter les inégalités de naissance tout en appelant à travailler le plus possible pour les estomper sans pour autant les gommer ; accepter un ordre naturellement inégalitaire tout en entretenant l'illusion que le travail puisse *naturellement* y remédier, alors qu'il n'en est rien. Cette dialectique négative permet de garantir l'ordre hiérarchique, mais dans le même temps d'inciter chacun-e à travailler le plus et le mieux possible, le sport aboutissant au final à la production de sujets travailleurs, performants et dociles.

Reste qu'à compétences égales, celles et ceux qui auront des soutiens financiers importants pourront se payer du matériel et des entraînements plus compétitifs.

Le sport et la gestion de la violence

Norbert Elias⁴³, comme beaucoup d'intellectuel-les de son époque (il a dû fuir l'Allemagne nazie en 1933), a cherché à comprendre comment les sociétés modernes ont tenté de résoudre le problème de la violence. Bien que se structurant à travers le monopole de la violence, les Etats auraient progressé vers la civilisation par l'introduction de normes de civilités, l'euphémisation de la violence et l'apprentissage de l'autocontrôle individuel des pulsions.

Pour Elias, le sport offre, tout à la fois, un moyen « d'apprentissage du contrôle et de l'autocontrôle des pulsions » (respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre, apprentissage technique, coopération entre les pratiquants des sports collectifs, etc.) et un « espace toléré de

⁴³ *Sport et civilisation, une violence maîtrisée*, Éric Dunning, Norbert Elias, Fayard, 1994.

débridement des émotions » (pratique physique servant d'exutoire, présence de spectateurs qui encouragent et vocifèrent).

« *La plupart des sociétés humaines proposent des mesures pour se protéger contre ces tensions qu'elles créent elles-mêmes. Dans les sociétés ayant atteints un niveau relativement avancé de civilisation [...] il existe une grande variété d'activités de loisir, dont le sport, qui ont précisément cette fonction.* ».

Le sport est en effet un espace social codifié, réglé et euphémisé, il est également un lieu sans égal dans nos sociétés contemporaines, où chacun-e peut exprimer sa passion, son désespoir, sa ferveur et/ou son mécontentement, sa violence, s'en libérer et ce, en toute impunité. Dans quel autre espace social est-il en effet toléré de vociférer, injurier et/ou menacer un représentant de « l'ordre », fût-il seulement un arbitre, ou de provoquer et menacer un-e concurrent-e ?

D'où l'intérêt, pour les classes dominantes qui « créent elles-mêmes ces tensions » de valoriser le sport comme un exutoire, pour en bout de course assurer la paix sociale. N'y a-t-il pas des compétitions ultra-médiatisées tous les ans (JO d'été, d'hiver, championnats mondiaux, courses cyclistes, etc...) ?

« *La pression, c'est travailler à la mine. La pression, c'est être au chômage. La pression, c'est essayer d'éviter de se faire virer pour 50 shillings par semaine. Cela n'a rien à voir avec la Coupe d'Europe ou la finale de la Cup. Ça, c'est la récompense !* » Bill Shankly, ex-coach du Liverpool FC

La récompense ne serait-elle pas de ne plus subir ces pressions, et d'y arriver collectivement ?

Le sport et la politique

Le **sportwashing** est une autre utilisation du sport à des fins politiques : l'art de blanchir une image de marque peu reluisante par l'organisation (ou le sponsoring pour les entreprises) d'événements sportifs ; Mussolini intégra le football dans sa propagande fasciste, Hitler impressionna les autres nations aux JO de 36. L'URSS, la Chine, la Russie firent tout pour occulter les attaques désastreuses contre des minorités et dissidents de leurs pays. Les Etats-Unis y voient la glorification de leur puissance (non impérialiste, bien sûr). Quant en France, déjà au moment de l'attribution des JO de 2012 (en 2005), les présidents des groupes parlementaires (UMP, UDF, PS, PC) signèrent en chœur le slogan de l'Union sacrée : « Toute la France assemblée derrière les Jeux ». Gageons que pour 2024, Macron saura refaire la même manipulation et faire oublier aux supporters les mauvais coups qu'il a leur aura fait subir depuis 2017.

Les compétitions internationales sont bien la poursuite de la politique sous un autre aspect : **les boycotts** sont là pour le rappeler : en 1976, 22 pays africains ont boycotté les JO de Montréal (contre la participation de pays collaborant avec l'apartheid) ; en 1980, 65 pays boycottent les JO de Moscou (contre la guerre en Afghanistan) ; en 1984, l'URSS et 14 pays du bloc soviétique rendent la pareille à Los Angeles (l'impérialisme n'est pas conforme à la Charte Olympique...) ; jusqu'en 2022 où les USA, l'Angleterre, le Canada et l'Australie boudèrent « diplomatiquement » les JO de Pékin. Qu'en sera-t-il en 2024 ? Exclusion de la Russie, boycott de certains pays ? Mais sûr que la guerre perdurera jusque dans les stades olympiques.

D'ailleurs, les épreuves sportives ne se terminent-elles pas par un rituel nationaliste, exécration, quand les vainqueurs font un tour d'honneur, enveloppés dans le drapeau de « leur » pays ?



Le sport et la gestion de la guerre

George Orwell⁴⁴ a écrit un article intitulé *L'esprit sportif*, dans la Tribune, le 14/12/1945. L'équipe de football de Kiev venait de finir une tournée en Angleterre. C'était tout juste la fin de la Seconde guerre mondiale.

« A un certain niveau, le sport n'a plus rien à voir avec le fair-play. Il met en jeu la haine, la jalousie, la forfanterie, le mépris de toutes les règles et le plaisir sadique que procure le spectacle de la violence : en d'autres termes, ce n'est plus qu'une guerre sans coups de feu. »

« Je suis toujours stupéfait d'entendre des gens déclarer que le sport favorise l'amitié entre les peuples. [...] Même si plusieurs exemples concrets (tels que les jeux olympiques de 1936) ne démontreraient pas que les rencontres sportives internationales sont l'occasion d'orgies de haine, cette conclusion pourrait être aisément déduite de quelques principes généraux. »

« Dès que le prestige est en jeu, dès qu'on commence à craindre de se couvrir de honte soi-même, son équipe, et tout ce qu'elle représente si l'on est perdant, l'agressivité la plus primitive prend le dessus. Quiconque a participé ne serait-ce qu'à un match de football à l'école le sait bien. Au niveau international le sport est ouvertement un simulacre de guerre. Cependant ce qui est très révélateur, ce n'est pas tant le comportement des joueurs que celui des spectateurs ; et, derrière ceux-ci, des peuples qui se mettent en furie à l'occasion de ces absurdes affrontements et croient sérieusement – du moins l'espace d'un moment – que courir, sauter et taper dans un ballon sont des activités où s'illustrent les vertus nationales. »

Il en arrive à cette conclusion qui ferait lyncher plus d'un journaliste de nos jours : *« J'espère donc que nous ne donnerons pas suite à cette visite du Dynamo et que nous n'enverrons pas d'équipe britannique en URSS. Si l'on ne peut faire autrement, envoyons une équipe de second ordre qui ait toutes les chances d'être battue et qui ne puisse prétendre représenter toute la Grande-Bretagne. Il y a déjà bien assez de causes réelles de conflits sans qu'il soit nécessaire d'en créer de nouvelles en encourageant des jeunes gens à se flanquer des coups de pied dans les tibias sous les clameurs de spectateurs en furie. ».*

Le sport comme marqueur idéologique

Sebastian Haffner⁴⁵ (1909/1999) fut un historien et journaliste allemand. Il décrit, dans ce livre rédigé en 1939 mais publié à titre posthume, l'évolution de la société allemande, à l'issue de la première guerre mondiale, évolution qui mena au nazisme. Il pointe notamment le rôle du sport dans l'embrigadement de la jeunesse.

« Il explique comment le même nationalisme et la même exaltation pour des exploits purement quantitatifs ont pu passer dans l'engouement des années 1920 pour le sport. Après la guerre et la Révolution de 1918, il a ainsi fondé dans son lycée la « Ligue des coureurs de la Prusse ancestrale », un club de course à pied dont la devise était : « Contre Spartakus, pour le sport et la politique » – la politique consistant alors « à administrer sur le chemin du lycée une rossée occasionnelle à quelques malheureux qui se déclaraient favorables à la révolution » ».

« Si la Jugendbewegung [mouvement de jeunesse] renvoyait dos à dos les grands partis, c'est qu'elle refusait ardemment de se situer sur l'échiquier politique des adultes. En fait, un clivage se dessinait d'emblée en elle, opposant une branche réactionnaire (qui excluait les Juifs et les filles, valorisait la hiérarchie, le sport, etc.) et une branche « libérale » qui refusait ces exclusions et s'intéressait plus à la vie intellectuelle qu'au folklore sportif des excursions. »⁴⁶

⁴⁴ <https://comptoir.org/2016/06/26/george-orwell-au-niveau-international-le-sport-est-ouvertement-un-simulacre-de-guerre/>

⁴⁵ *Histoire d'un Allemand, Souvenirs 1914/1933*, Actes Sud, 2000.

⁴⁶ Extraits de la brochure : *Liberté privée, intensité collective et autonomie politique*
<https://infokiosques.net/IMG/pdf/haffner.pdf>

Des idées d'actions ?

Un audit de la dette ?

C'est ce que propose le CADTM qui donne rendez-vous en 2025 pour auditer le montant de la dette des JO qui ne manquera pas de peser sur les contribuables. Cela consiste à éplucher les comptes pour savoir quelle proportion de la dette il est possible de contester parce *qu'illégitime*⁴⁷, c'est-à-dire « *contracté par les gouvernements dans l'intérêt d'une minorité privilégiée* ». D'autant plus illégitime en période de grande austérité.

L'arrêt de la loco en pleine course ?

Le combat pour l'abolition des Jeux Olympiques n'est-il pas vain ? Un sondage a montré que 80 % des Japonais-es étaient contre les « Jeux pandémiques » en 2020 et le pays a connu une hausse record du COVID juste après les Jeux (2021). « *Alors, si le COVID ne peut pas arrêter les Jeux, qui le pourra ?* » se demandaient des militant-es découragé-es. Ça a l'air mal barré pour les JO 2024, mais les suivants sont déjà programmés, peut-être que pour eux, les jeux ne sont pas faits.

Le boycott ?

C'est une arme politique maniée au plus haut de la sphère internationale. Et on a vu que les boycotts des JO précédents n'ont eu aucune répercussion sur l'avenir de cette institution sacralisée.

Par ailleurs, on ne peut demander à des athlètes de boycotter individuellement des épreuves. Au vu de l'engagement total que cela demande, une telle position serait un suicide professionnel.



Etouffé dans ses propres contradictions ?

C'est ce qui a bien failli se passer après le fiasco financier de Montréal (1976), il n'y eut plus de candidats. Los Angeles a sauvé la mise, mais en imposant un changement dans les règles du jeu : d'avantage de marché et de privé, sinon rien. Pour 2024, les villes candidates ayant proposé un référendum se sont vu opposer une réponse négative de la part des populations concernées. Los Angeles sauvera encore la mise pour 2028. Mais ensuite ? Il ne peut y avoir que des Etats riches et autoritaires qui puissent organiser ces jeux. Face à la crise climatique, les JO sont une aberration écologique. Cette institution deviendra-t-elle suicidaire, à force de mégalomanie ?

Sabotages individuels ?



C'est ce que craignent les « forces de sécurité » des JO : cyberattaques, attaques de drones, attaques terroristes.

Une brochure ?

C'est bien dérisoire, n'est-ce pas ? C'est tout ce qu'on a à vous proposer...

Juste pour avoir des arguments à opposer, même aux militant-es qui se positionnent contre le monde (capitaliste) qui va avec les Jeux Olympiques. Mais qui penseront, avec de plus en plus de conviction au fur et à mesure que la propagande montera en puissance, qu'on ne touche pas à ce moment festif, pause particulièrement bienvenue dans ce monde glauque.

En attendant de pouvoir aller *Citius - Altius - Fortius*, plus vite, plus haut, plus fort.

Au moins pourra-t-on dire : « **Les JO ne passeront pas par nous** ».

Maigrelet ? C'est l'état actuel de nos forces. Dont acte...

⁴⁷ Pour en savoir plus sur les dettes illégitimes : <https://www.cadtm.org/Dette-illegitime,761>



En plus des nombreuses références en bas de page, il y a quelques sites, émissions, vidéos qui approfondissent ces sujets.

Silence, des ouvriers meurent, blog d'un prof d'histoire qui recense, avec ses moyens, les accidents du travail (y compris ceux de la police au cours de ses « missions »).

<https://twitter.com/DuAccident>

Deux collectifs s'opposant aux Jeux Olympiques à Paris :

<http://nonjo2024aparis.neowordpress.fr/>

<https://saccage2024.wordpress.com/>

Quelques émissions radios contre les méfaits environnementaux des JO :

<http://zoom-ecologie.net/?Contre-la-betonisation-et-la-gentrification-tour-de-quartier-a-Aubervilliers/>

<http://zoom-ecologie.net/?Jardins-ouvriers-et-populaires-en-lutte-en-Seine-Saint-Denis/>

<http://zoom-ecologie.net/?Rencontres-anti-olympiques-internationales/>

<http://zoom-ecologie.net/?La-lutte-continue-aux-Jardins-d-Aubervilliers/>

La bétonisation des Jeux les plus verts de l'histoire, reportage de Giv Anquetil

<https://www.radiofrance.fr/fr-anceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-vendredi-01-juillet-2022-6917631>

Conférence gesticulée d'Anthony Pouliquen : *Pourquoi je ne serai jamais Luis Fernandez* sur les méfaits du football (et du sport) au niveau club de base.

<https://www.youtube.com/watch?v=WMPWSpVqJFY>

Parmi les nombreux livres de Jean-Marie Brohm sur la critique du sport, deux concernent plus particulièrement notre sujet :

- *Le mythe olympique*, Bourgois, 1981

- *Coubertin, le seigneur des anneaux*, Homnisphère, 2008

Ce à quoi vous avez échappé :

C'est bien long, ce texte. Et on n'a pas tout dit.

Le sujet est vaste et aura besoin d'être réactualisé dans les mois à venir.

- On n'a pas parlé du **dopage**, seulement mentionné ici ou là, impossible de parler de sport sans y mettre un bout de doigt. Mais une analyse plus approfondie pourrait être nécessaire, en dehors des poncifs, bien sûr.



- On n'a pas parlé de **l'exploitation** effrénée de tous les travailleur-euses dans des **campus-usines** pour fabriquer les maillots, les chaussures, les gadgets, le numérique qui seront utilisés et vendus à l'occasion de ces jeux, sous les enseignes des sponsors officiels.

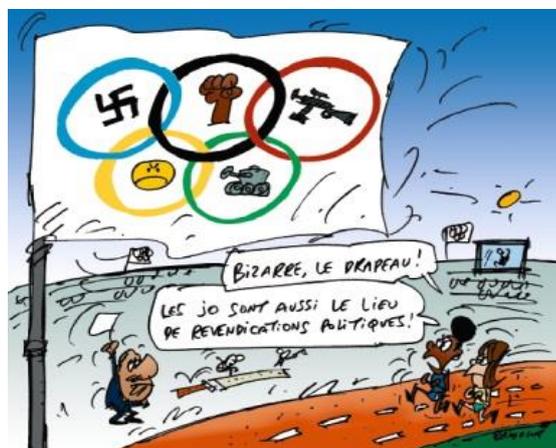
- On n'a pas parlé du repère de mafieux qu'est le **CIO**, dont un des présidents fut un soutien actif au nazisme, un autre au franquisme, et tous au capitalisme.

- On n'a pas parlé non plus de la **corruption**, sauf en passant.

- On n'a pas non plus parlé du rôle primordial des **médias** dans la propulsion du sport et de l'olympisme dans la société capitaliste.

- On n'a pas parlé non plus du **désintérêt** des « français » pour cet événement (46% se disaient indifférents, 26% se disaient intéressés, en juillet 2022), et de la **propagande** qu'il faudra déployer « pour faire adhérer les français », dans les mois à venir : à mettre en parallèle avec la propagande pour « faire adhérer les français » à la vaccination anticovid et au pass vaccinal.

- On n'a pas parlé non plus du **bourrage de jeunes crânes**, de la maternelle à l'université, où les enseignant-es seront sommé-es de placer leurs programmes scolaires et sportifs sous l'égide des saints (5) anneaux. Ça commence déjà.



Vous pourrez compléter et actualiser, si cela vous dit.

Mais vous n'échapperez pas au...

QUIZZ

Qu'y aurait-il à gagner, sinon une médaille ? Mais attention, il n'y aura qu'un vainqueur ou une vainqueuse ! Le ou la plus rapide à répondre à ces questions. Et pas le droit de se doper, de mettre son casque de *virtual reality*, ni de dormir dans une chambre hypoxique !

Il s'agit donc de répondre à ces questions :

- Déterminez quel jour et à quelle heure aura été prise la photo de la première page, sachant que le soleil se couche pile dans l'axe de la Seine.
- Les charcutiers en face du stade Arena auront-ils le droit de vendre les anneaux olympiques en saucisses ?
- Coubertin est-il un modèle de vertu, pour la jeunesse à cuillère d'argent ?
- Pour quels PPII, les JO ont-ils accéléré les procédures administratives ?
- Le Jardin des Essences veut dire : hydrocarbures ou fragrance florale ?
- Un *pays propre* veut-il dire enfouissement de tous les déchets nucléaires mais pas que, à Bures mais pas que ?
- Le stade Arena de la Porte de la Chapelle (tout comme le stade de France) servira-t-il à l'internement des opposant-es à la guerre qui vient ?
- La mascotte des JO de Paris est-elle un-e gorille ?
- Faut-il lutter pour l'égalité des genres et des minorités de genre aux JO ?
- Quelle est la seule discipline olympique non genrée (où hommes et femmes concourent pour la même médaille) ?
- Pensez-vous pouvoir résister à l'hystérie olympique qui va bientôt s'emparer de vos semblables ?
- Pourquoi est-ce dans la rubrique « *féminisme* » qu'est inséré l'encart sur la prostitution, et pas dans la rubrique « *travail* » ou « *athlètes* », ou ailleurs, hein ?
- Vous préférez adhérer à la CGT ou à WWF ?

Question subsidiaire pour départager les ex-aequo :

- Quelles remarques avez-vous à faire ?



*c'est décidé
nous repartons
cette planète
est trop
infréquentable*



octobre 2022